Le lycée de Barbezieux, « Histoire et Souvenirs »

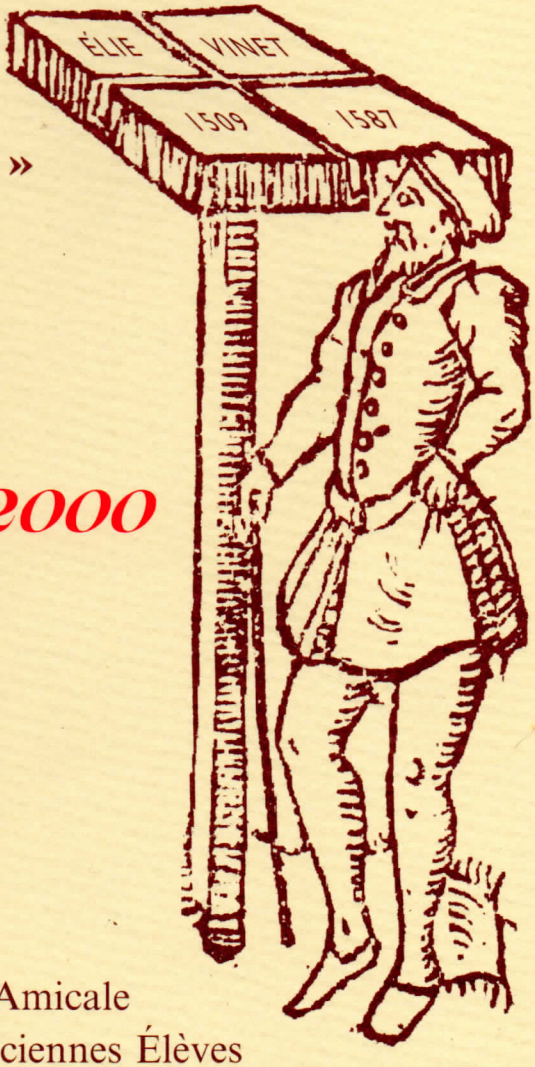

Année 2000

Publication de l'Amicale
des anciens et anciennes Élèves
du Collège, des E.P.S. et du Lycée de Barbezieux

SOMMAIRE

Avant-propos 1

Biographie d'Élie Vinet 2

Élie Vinet, un homme de son temps ! un homme d'aujourd'hui ? 4

Histoire du lycée de Barbezieux 10

Effectif des élèves : collège et E.P.S. 14

Les principaux, du collège au lycée, de l'E.P.S. 16

Le lycée en images 22

20 ans de travaux au lycée 40

Statuts de l'amicale des anciens et anciennes élèves du collège, des E.P.S. et du lycée de Barbezieux 43

L'amicale des anciens élèves au fil du xx^{e} siècle 45

Rappel des prix d'honneur 60

Livre d'or du lycée 63

AVANT-PROPOS

Servare et Vulgare, une bien noble tâche, que de *sauvegarder*, protéger et faire *connaître*, publier ! C'est un des thèmes de l'activité de notre amicale, regroupée autour de sa dévouée présidente, car bien sûr, telle *Janus bifrons* elle est aussi tournée vers un futur proche, intéressée voire préoccupée par la bonne marche des études de nos lycéens d'aujourd'hui et de demain.

En cette année 2000 qui marque à la fois la fin d'un millénaire et l'aube d'un nouveau, il nous a paru bon, dans cet opuscule exceptionnel de rassembler des données, des souvenirs de ce vieux Collège – le *bahut* disions-nous, mais bientôt nous ne serons pas nombreux à y faire référence – devenu maintenant un grand lycée avec un groupe de professeurs dévoués et efficaces et des élèves motivés et qui, de ce fait, « réussissent » si bien chaque année. Vous retrouverez dans ces pages l'histoire de votre Lycée et l'évocation de quelques souvenirs, souvenirs qui restent si attachants pour une grande partie des anciens de l'Amicale et qui pourront, plus tard, servir de repère à d'autres, appelés eux aussi à perpétuer la tradition, cette tradition du souvenir et de l'amitié qui anime toujours notre association depuis sa fondation.

Quant à moi lorsque *« j'ouvre les fichiers / souvenirs / études / Barbezieux »*, je m'attarde souvent à penser à mon grand-père, pensionnaire lui aussi en 1880, avant la construction du collège et à regarder et consulter des souvenirs scolaires de ce temps-là : des cours d'Histoire « monumentaux », un traité d'Histoire de Victor Duruy si dense et si précis ; j'admire encore les programmes et les cahiers d'Arithmétique et d'Algèbre si concrets et, ainsi, aptes à former des intelligences pratiques et positives ; et mon âge me permet des comparaisons ! Je revois mon père et moi-même, pensionnaires à la veille des guerres de 14/18 et de 39/45, évoluant dans ce cadre toujours aussi simple, pourtant si attractif, même « borné » par les pions. J'y revois certains de nos vieux professeurs, ceux qui ont « étayé » nos connaissances et j'imagine leurs commentaires et leur jugement sur les faits de l'actualité présente : Imaginons ensemble ce que dirait aujourd'hui le vénéré Monsieur Marcant, commentant la genèse des événements de Yougoslavie et du Kosovo sans parler des carrefours de routes et des couloirs d'invasion, autrement dit, en oubliant de souligner l'importance de l'axe Morava-Vardar ! Par contre, une grande joie m'envahit quand je retrouve dans les couloirs de son lycée, ma petite fille, elle aussi pensionnaire dans ce bel établissement, ouvert au temps moderne et, de ce fait, plein d'espérances. Ainsi, tout recommence toujours !

Pourtant le modèle proposé à nos lycéens, l'humaniste Élie Vinet, n'est pas de « première jeunesse » ! Je pense cependant que, vous penchant un peu sur l'histoire de sa vie et de son action, vous serez amenés comme moi, à admettre qu'il fut en son temps un élève curieux et persévérant, puis un bon maître attentif aux autres, ses élèves, et qu'il a essayé de leur transmettre le goût des belles lettres et, plus encore, le respect des témoignages du Passé. En cela il est un Moderne et, ainsi, digne du plus grand intérêt ! Voici donc très sommairement « introduite » cette publication nouvelle. Puisse cette initiative être appréciée et reprise... dans cent ans !

Pierre NIVET, *membre du bureau de l'Amicale*

BIOGRAPHIE D'ÉLIE VINET

Élie Vinet est un esprit universel de la période de la Renaissance et un des Barbeziliens les plus illustres.

Il est né en 1509, au village des Vinets, dans la commune toute proche de Saint-Médard. C'est à Barbezieux que s'écoula son enfance et que son maître Simon Périer lui donna les premières bases de son instruction. Il poursuivit ses études à Angoulême et obtint le titre de Maître ès-arts à l'université de Poitiers. Il revint à Barbezieux pour tenir école, puis partit à Paris, au collège Sainte-Barbe qui avait alors comme principal un des membres de la famille des Gouvéa, Portugais de grande renommée. Grâce à eux, sans doute, il devint professeur au collège de Guyenne à Bordeaux en 1539. À cette date, Montaigne, âgé de six ans, commençait ses études dans ce même collège, « très florissant pour lors et le meilleur de France ».

Vers 1547, Élie Vinet accepte de suivre André de Gouvéa pour fonder avec lui un nouveau collège à Coïmbra, siège d'une université célèbre fondée en 1307 et qui restera, jusqu'en 1911, la seule université du Portugal. En juillet 1549, il revient à Bordeaux où il enseigne de nouveau. Il publie alors une édition des œuvres d'Ausone, diverses traductions latines, des « dissertations d'épigraphie », rédige des ouvrages d'histoire et de mathématiques qui traitent aussi bien de « la vie du roy et empereur Charlemagne » que de l'arithmétique, la musique et la géométrie.

En 1562, il est nommé principal du collège de Guyenne. Il continue ses publications, littéraires, scientifiques, historiques – au total pas moins de 52 ouvrages sans compter les lettres – qui témoignent d'un véritable esprit encyclopédique.

1564 – « La manière de faire le solaires que communément on appelle cadrans ». 1565 – « l'Antiquité de Bordeaux; 1567 « Engoulesme » 1571 « l'Antiquité de Saintes et de Barbezieux » – c'est grâce à lui que nous connaissons l'histoire de Barbezieux au Moyen Âge – 1574 – nouvelle édition augmentée sur « l'Antiquité de Bordeaux et de Bourg » – 1577 « l'Arpanterie » – 1583 « les rudiments de la langue grecque » des études sur Catulle, Tibulle, Properce, Lucain, quelques épîtres de Cicéron, des déclinaisons... plus la manière d'instruire les enfants ».

À cette époque, en effet, il rédige un règlement du collège de Guyenne en recherchant une discipline plus indulgente, des formes d'enseignement différentes, un programme judicieux qui annoncent une pédagogie plus moderne, celle que Montaigne, au même moment, propose dans les *« Essais »*.

Élie Vinet meurt le 14 mai 1587. Il est enterré en l'église Saint-Éloi de Bordeaux.

Le 16 mai 1909, une imposante manifestation universitaire avait été organisée à Barbezieux pour fêter le quatrième centenaire de la naissance d'Élie Vinet. À cette occasion, M. A. Esmein, né à Touvérac, membre de l'Institut, professeur à la faculté de droit de Paris, porta ce jugement sur notre compatriote :

« Les hommes des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles célébraient Élie Vinet parce qu'il avait

été un érudit excellent, un savant de premier ordre. Les hommes du XX^e siècle ajoutent à ces titres une autre gloire qui n'en est pas séparée, mais qui leur est supérieure. Élie Vinet fut l'un de ces grands humanistes qui travaillèrent, d'une ardeur profonde et désintéressée à faire revivre la pensée du monde antique si lumineuse et si pondérée, le vrai génie de la société civile. Ils restaurèrent la science antique, imparfaite sans doute et bornée, mais qui n'en est pas moins le point de départ de la science moderne. Ils firent sentir et comprendre les lettres antiques dont la beauté n'a jamais été dépassée. Ils ont vraiment affranchi la pensée moderne et l'humanité leur doit une reconnaissance éternelle. »

Élie Vinet, un homme de son temps ! un homme d'aujourd'hui ?

En parcourant la vie et l'œuvre de Vinet on ne tarit pas d'éloges. Je ne veux pas reprendre ici les propos si justes et remarquables de Boris Bordes, notre regretté président de l'amicale, qui ont été publiés autrefois et qui sont repris dans ce présent bulletin. Mais il nous apparaît bon, aujourd'hui, à bientôt 5 siècles de distance, de rappeler et souligner l'estime de ses concitoyens à son égard, ceux qui, de son temps et après sa mort, ont célébré le bon Vinet, le consciencieux Vinet, le pieux Vinet. et reconnu ses mérites. Ils ont tous loué son ardeur au travail, sa gravité souriante et naïve, un désintéressement candide et sa grande modestie. C'eut été un bon parti, cependant il est resté célibataire ! Un compliment au XVI[e] siècle !

Vinet fut un grand humaniste de son temps, l'époque de la Renaissance et pourtant sa personnalité et son œuvre surtout peuvent encore nous paraître si actuelles, même aujourd'hui.

Un homme bien de son temps, issu d'un milieu rural, il a toujours conservé, même au cours de sa carrière d'érudit et d'universitaire, de grandes qualités, héritées de ses aïeux ; comme les paysans il a un sens pratique très sûr, reste toujours économe en moyens et ainsi, a pu réaliser une œuvre importante, au prix d'un travail assidu. Qui mieux que lui, ne peut dépeindre sa vie et son action ? : dans *« l'Antiquité de Barbezieux »*, il nous donne en quelque sorte un condensé de son curriculum d'étudiant parti de *« Barbezieux, chef de toute la Châtellenie, où j'ai commencé d'apprendre les lettres, où me suis transporté de mon village, allé et venu cent mille fois, pour savoir quelque petite chose »*. Quelle modestie !

Il a toujours l'esprit disponible et cherche à venir en aide à ses semblables. En 1548, au moment de la révolte de la Gabelle, les cloches de Bordeaux et sûrement d'autres paroisses avaient disparu, probablement fondues sur ordre du Connétable de Guyenne, Anne de Montmorency. Il était donc difficile aux « pauvres gens » de connaître l'heure. Vinet qui enseigne l'arithmétique au collège de Guyenne (nous dirions aujourd'hui qu'il est professeur de mathématiques) connaît la théorie des cadrans solaires, systèmes qui donnent la détermination facile et pratique de l'heure du jour. Il publie donc, en 1564, le *« Traité sur les horologes ou la manière de faire des solaires que communément on appelle Quadrans »*, s'inspirant *« d'un mien ami, Pedro Nunes, cosmographe du roi de Portugal, Jehan le Tiers »*, qu'il avait connu à l'université de Coïmbra, lors de son séjour au Portugal.

Vinet, ayant vécu à la campagne, connaît depuis son enfance les pratiques et les problèmes de l'arpentage ; le parcellaire autour de son village est dispersé et probablement très confus (vous vous rappelez que son village natal se nomme *« les planches »*, c'est-à-dire les petits « lopins » de terre ; il a donc vu de tout temps des problèmes de voisinage et les disputes qui souvent en découlent. Les

arpenteurs, en ce temps là, sont ignares, ne savent même pas compter; il s'en indigne, il est même choqué de l'absence de leur qualification: *« ne vis onques aucun qui seust de l'art de compter qu' ils ajoutent, soustraient, multipient, ils le font par cœur et quelquefois avec des jetons »*. Ils travaillent donc *« à vue de nez »*, dirions-nous aujourd'hui. *« Car dans tout mon pays de Saintonge et Angoumois je ne vis oncques arpenteur qui s'aidât d'autre outil pour "esquarrer" un champ que de sa seule esme. »* (esme ou eime signifiant en ce temps-là, estimation et *bel eime*, à vue d'œil.). Notre mathématicien-laboureur a réfléchi depuis longtemps à ce sujet; il a même conçu, quelques années auparavant, un ouvrage sur l'arpentage. Il se décide donc à publier, en 1577 **« De l'Arpenterie »**. Ce traité d'Arpentage est un livre d'Arithmétique à la fois pratique et savant. Les figures géométriques y sont nombreuses et explicites, les figures polygonales avec des angles tels M N O P Q R y sont définis, comme pour nous le faisait le bon Monsieur Léonide Guichard, sur le grand tableau de la salle 1, notre célèbre salle de maths. Il y aborde et définit les *« mezures »* en cours à l'époque, c'est-à-dire le *pié*, le *pas*, la *toise*, le *carrau*, le *journau*. Il réalise et propose des outils pratiques comme sa « sauterelle » et une sorte d'astrolabe, utile pour l'évatuation des hauteurs des murailles et des tours. Les arpenteurs vont pouvoir travailler avec plus de rigueur. Ils en avaient bien besoin! Ils en ont désormais les moyens. Et, Élie Vinet accomplit une bonne action et rend service à ses frères, les laboureurs auxquels il reste attaché.

Cette publication de 1577 est une grande chance pour nous car, sur une page de ce livre, on, retrouve une gravure qui représente un personnage d'allure grave et distingué, au milieu de jalons, équerre, outils préconisés par le génial inventeur. Ce personnage, représenté de profil, n'a pas l'allure d'un pauvre et modeste arpenteur, de ceux qui ne savent ni lire ni compter, mais plutôt d'un théoricien *« spécialiste »* de l'arpentage, bien cambré dans un élégant pourpoint et heureux de poser, au milieu de ses « outils », au début de son livre dont il peut être, à juste titre, fier! Il est à peu près certain qu'il doit s'agir là d'une esquisse d'un portrait du vieux maître dont l'imprimeur et son graveur ont voulu, immortaliser la vénérable silhouette et, peut être même, lui faire une surprise. C'est, pour nous, un document précieux car nous ne possédons aucun autre portrait de Élie Vinet.

Ce savant humaniste qui avait, depuis son jeune âge, gardé le goût de la vie à la campagne, hérité d'ailleurs de ses aïeux, rédigea également un traité destiné à la connaissance des travaux des champs. Il publia, en 1567, « la **Maison champestre** », une œuvre, qui, par la suite, a souvent servi de modèle à de nombreux auteurs, peut-être même à Olivier de Serres dans *« la Maison rustique »*. Cet ouvrage, encyclopédique, donne de précieux renseignements concernant toute sorte de fleurs et de plantes, leur *« cultivement »*, leur usage, même médicamenteux; car Vinet n'hésite pas à donner des « recettes » pour une thérapeutique à base de plantes, une phytothérapie où il se révèle être aussi un fin connaisseur.

Il s'est intéressé également et a cherché à promouvoir des plantes dont la culture, en ce temps-là, pouvait procurer de bons revenus, tel le safran; le safran, cultivé surtout en Angoumois, autour de La Rochefoucaud, Mansle, était alors utilisé comme un condiment renommé et son pigment en

teinturerie. Il était aussi recommandé comme eupeptique, souverain dans la « gueule de bois », aussi Vinet n'hésite pas à en conseiller la prise avant, *« car ce breuvage les sauvent qu'ils ne soient malades de leur ivrognerie »*. Et, en bon latiniste, *avec Pline, il affirme que le Safran fait dormir.* Cet opuscule ne lui a été attribué *qu'* assez tardivement, il est si différent des précédents ! Vinet était alors « en *vacances* » et écrivait, *« lequel livre se bâtissait de cette grâce à heures tant dérobées que perdues, à Montignac, en la maison de Monsieur de Longebaston, Président de la Cour du Parlement de Bordeaux, l'an 1569 ! »*. De même, il nous a laissé les *« Discours non plus mélancoliques que divers des choses qui appartiennent à notre France »* qui sont des digressions à bâtons rompus sur des sujets variés et se terminent, cela est inattendu chez Vinet, par des remarques et des conseils pour mieux jouer – *en toucher les lucs et guiternes* –, des instruments à cordes, proches de la vielle.

Mais bien sûr, là n'est pas l'essentiel de ses mérites et de sa notoriété, notoriété qui « perdure » encore aujourd'hui. Élie Vinet est surtout un des grands humanistes et un des grands maîtres de l'enseignement supérieur, à l'époque de la Renaissance et un des premiers historiens d'histoire locale en France ; son œuvre est considérable pour les moyens de l'époque. Il a rédigé personnellement une vingtaine d'œuvres, annoté un grand nombre, dont et surtout celles concernant Ausone, si connu à Bordeaux.

Il a eu le grand mérite de les publier et de les faire imprimer par de bons imprimeurs, qu'il a su faire venir et former à Bordeaux, car *« Nous n'avons en ceste ville moien d'imprimer autre chose que pardons et edicts encores n'i faisons nous rien qui vaille »*. Il confie donc, à un de ses protégés, Simon Millanges, l'impression de nombreuses œuvres de grands auteurs grecs et latins, Ausone en particulier. D'ailleurs, un des manuscrits de ce poète latin venait d'être découvert dans la bibliothèque d'un monastère de l'Île-Barbe, et confié à Vinet pour le traduire avec rigueur et dignité. Il a ainsi rédigé personnellement, annoté de sa main de nombreux textes anciens, plus de deux cents, en partie consacrés aux anciens grecs et latins, comme Euclide, Cicéron ; il les fit publier ; à sa mort, son œuvre n'étant pas terminée, beaucoup d'autres le furent même longtemps après. Il est si rigoureux et perfectionniste : je suis, dit-il, *« du nombre de ceux qui désirent savoir et mêmement qui admirent l'Antiquité et me fasche fort quand on veut me paître de fables et prendre tes mensonges pour la vérité »*, d'ailleurs il ne cherche ni ne veut *« chercher un cinquième pied à un veau qui n'en a que quatre »* !

Il est également un enseignant de grande valeur. Arrivé au Collège de Guyenne en 1539, il y est resté jusqu'à sa mort, en 1587, avec quelques interruptions cependant, dues à des circonstances exceptionnelles. Montaigne, qui fut un élève de ce collège déjà renommé, le qualifie de *« meilleur de France »*... Il est vrai que des méthodes nouvelles y sont préconisées et appliquées. Les vieux principes, hérités de la scolastique du Moyen Âge ont été « balayés » et l'on dit de Vinet qu'il est *« apte à enseigner touts sortes de doctrines »*.

Vinet y enseigne la grammaire depuis les petites classes, *decimus ordo* – la dixième – jusqu'au *primus ordo* – la première –. Il rédige, à l'attention de ses élèves, les *Déclinaisons de tous noms et verbes latins réguliers* ; il donne aussi tous les jours, à deux heures, un cours de mathématiques et, à l'attention de ses élèves

rédige et leur propose « *De Logistica* ». De même il codifie, en quelque sorte, le programme des études au collège de Guyenne dans « *Schola Aquitania* ».

Il connut un jour de gloire et une grande joie lorsque, principal du collège de Guyenne, le 13 avril 1565, il y reçut le roi Charles IX, alors âgé de 15 ans et en visite à Bordeaux. Il était si fier de lui offrir un bel ouvrage, sorti des presses de la ville, « l'*Antiquité de Bourdeaux et de Bourg* », imprimé par ses soins, annoté et dédicacé de sa main. Le roi, très satisfait, porta, sur le champ, son traitement de 1 000 livres, à 1 200 livres. Et, par chance, cet exemplaire nous a été conservé.

De plus, comme tous les érudits de son temps, il entretient une abondante correspondance, même avec des collègues éloignés. Il échange des lettres avec Buchanam, un ancien professeur du collège de Guyenne retiré en Écosse, une fois par an, quand les marchands écossais venaient acheter du vin à Bordeaux ! Il est souvent interrogé, informé et consulté pour des découvertes archéologiques, en particulier, car il est un excellent épigraphiste. Il anime, avec ses collègues de Bordeaux des cercles d'études : il excelle dans la critique des textes, recueille et traduit les inscriptions antiques qu'il rencontre au cours de ses « *courses d'archéologue* » à travers Bordeaux. Il identifie l'emplacement exact de nombreux vestiges de monuments de l'époque gallo-romaine. Il publie, en 1568, « *L'Antiquité de Xaintes et Barbezieux* » et en 1574, « *L'Antiquité de Bourdeaux et de Bourg* ». Châtillon, ingénieur et topographe à une époque quasi contemporaine nous a laissé de remarquables dessins de monuments, encore bien conservés à leur époque, à Saintes et Bordeaux et maintenant, pour certains disparus !

Élie Vinet qui est, en quelque sorte, le génie tutélaire de notre beau lycée, nous paraît encore aujourd'hui, à travers certains traits de sa riche personnalité, d'**un modernisme** surprenant : il est déjà, en ces temps anciens, à l'avant-garde de la conservation du patrimoine écrit et monumental et de la transmission de la mémoire collective. Il est intéressant de retrouver dans les « *Antiquités de Saintes et Barbezieux* » des propos que l'on a toujours plaisir à entendre aujourd'hui. Car : « *Il n'est ni païs, ville, village, pour petit qu'il soit, chasteau, fontaine, rivière, estang, forest, terre, montagne. ni auculne autre chose dont on ne doit savoir entière description et histoire qui se garde aux coffres des maisons communes et des églises où l'on serre les plus chers joyaults et pancartes et se mist néanmoins en vente, imprimée ou autrement écrite, par ceux qui auraient envie de savoir et qui ne seraient pas petit nombre, pour le plaisir et profit que telles histoires donnent ! Qui font pour le moins comme demeurer à jamais en un estre les choses, que le temps a accoutumé de changer d'heure en heure, et déguiser tant de choses.* »

Il nous invite donc, à recenser et à sauvegarder les monuments anciens, à créer des dépôts d'archives, ouvertes à tous. C'est aujourd'hui un vœu qui se réalise tout autour de nous et c' est, en quelque sorte, un bel hommage rendu à ce grand précurseur. D'ailleurs il nous en précise les moyens pour mener à bien cette noble entreprise : « *Quant à moi, j'ai toujours pensé que celui qui veut rechercher l'antiquité de quelque lieu, s'en doit aller voir les plus vieux auteurs qui en peuvent avoir fait mention, et si, par tel moyen il ne peut rien apprendre, s'adresser aux vieux écrits, et même fouiller les vieilles librairies et les trésors, s'il peut y rentrer, des maisons communes, des églises, des châteaux des princes et autres seigneurs, retirer de là tout le plus vieux temps qu'il y trouvera et se contenter de cela* ».

Cette méthode, Vinet l'a souvent mise en pratique : il a parfois su et réussi à *« mettre les pierres en lieu sûr »* quand il obtint du Capitaine du Château Trompette de déplacer le plus vénérable monument du Bordeaux gallo-romain, l'Autel du Génie, *« planté au coing d'une éstable »* et de l'ériger *« sur quelque mur, à la veue de tout le monde »*. Qui, autour de nous n'a pas rêvé, réalisé ou applaudi à de pareils sauvetages ! Il eut le mérite de chercher et retrouver des vestiges antiques, particulièrement gallo-romains, dans des villes qu'il connaissait bien, telles Saintes, Bordeaux, et même Angoulême. Il a parcouru, la toise à la main, *« par toutes les murailles, place, rues de la ville »* de Bordeaux, en particulier. Il publie *« l'Antiquité de Bourdeaus »*, en 1565.

Il fut un épigraphiste rigoureux et génial et même un précurseur dans la connaissance et la transcription d'inscriptions antiques, telles celles de l'Arc de Triomphe de Saintes dont il a donné une traduction quasi complète et exacte.

Vinet, encore une fois, devance la prescience de son temps ; il propose et insiste sur l'échange des documents et informations car *« celui qui en saura plus et mieux ne le célera, s'il lui plait »* ; c'est là un vibrant appel a la diffusion et au partage des connaissances.

Travailleur rigoureux, obstiné, d'une modestie exemplaire, il ne s'est sûrement pas enrichi ; d'ailleurs sa bibliothèque était assez modeste, les 170 volumes qu'il. possédait furent, à sa mort, acquis par le collège de Guyenne et par la suite dispersés. Instructeur de la jeunesse, remarquable éditeur de textes anciens et archéologue passionné paraissent être les meilleurs titres que l'on puisse donner à notre Élie Vinet ; ses contemporains le reconnurent et, à sa mort, fut composé un « tombeau », c'est-à-dire un recueil de souvenirs et de pièces en vers, par les plus grands érudits de ce temps.

Par contre, sur la pensée d'Élie Vinet, sur ses convictions religieuses, rien ne vient nous éclairer. Il semble s'être tenu à l'écart des idées et des querelles de son temps, en particulier des guerres de Religion, qui ensanglantèrent et dévastèrent la Guyenne et la Saintonge, au cours de la troisième guerre (1568-1570). Il doit en être pourtant informé : il prête 30 livres à un Barbezilien, un prieur dépossédé de sa charge et « désargenté », par acte notarié et dûment rédigé, retrouvé aux archives, à Bordeaux. On ne peut donc que citer l'opinion d'H. Besson *« Autant il (Vinet) met de soins à étudier le texte et l'éclairer de notes philosophiques, autant il en met à éviter la métaphysique ou le problème de l'Immortalité, il se contente d'envoyer le lecteur à Macrobe. En résumé, humaniste qui paraît ignorer Pomponazzi et les scolastiques et s'intéresser modestement aux problèmes qui tourmentent Montaigne »*.

Chers amis, nous avons tous, au cours de nos études et de notre vie, « fréquenté » les Classiques et les Modernes ! Que pouvons nous penser de notre compatriote et maître, est-il toujours un Classique ou déjà un Moderne ?

Elias Vinetus Santoniensis, Élie Vinet, Saintongeais – comme vous aimiez être appelé –, nous sommes fiers de vous et pouvons nous réjouir de compter, dans notre Saintonge, un illustre humaniste, enfant de Barbezieux ! Parti de votre village, comme beaucoup d'entre nous, anciens élèves du collège, vous avez effectué un beau parcours, une carrière féconde et réussie, tout au long de « ce beau XIV^e^ siècle », si remarquable, tout au moins quant aux Arts et aux Belles-Lettres !

Et, actuellement, nous pouvons nous féliciter du choix du modèle qui a été

proposé à nos lycéens d'aujourd'hui ! **Ils peuvent, avec nous, lui tresser une belle couronne de lauriers. Ces lauriers-là sont bien mérités par cet amoureux des Muses !**

Pierre NIVET,
de l'Amicale des anciens élèves
et... Saintongeais !

NB. Amis charentais, ne croyez pas que je cherche à « annexer » Vinet dans ma Saintonge, mais rappelez-vous, Barbezieux, qui dépendait alors de l'Évêché de Saintes, était bien dans cette province de Saintonge.

Quelques notes sur le lycée de Barbezieux

Raconter l'histoire de notre lycée – ou plutôt du collège qui l'a précédé – est assez difficile parce que cette histoire est déjà longue – plus d'un siècle et demi – et les documents sont rares.

La création d'une école secondaire communale à Barbezieux

Dans sa séance du 13 février 1927, la Société Archéologique, Historique et Littéraire de Barbezieux évoquait l'instruction à Barbezieux au commencement du XIX^e^ siècle et la création d'une école secondaire.

« *À la date du 18 février 1804*, le Conseil Municipal de Barbezieux décide que "le citoyen Préfet sera invité à solliciter du Gouvernement l'autorisation pour l'établissement d'une *école secondaire* communale dans la ville de Barbezieux et alloue 500 francs pour le loyer, 1 000 francs comme gratification et encouragement au Directeur de cette école". »

« En 1809, après "insertions faites tant à Bordeaux qu'à Angoulême" pour se procurer un professeur de latin, Bastier, professeur de latin, qui tenait école à Baignes, la quitte pour venir tenir celle de Barbezieux. Mais c'est en *1811*, semble-t-il, que cette école a été établie sur des bases sérieuses. Bruslon, le Maire de Barbezieux, dans le compte qu'il rend de son administration pendant l'année 1811, "se félicite de ce que, secondé par les membres du conseil, il a pu fonder dans cette ville une Maison d'Institution qui, dans moins de six mois, a compté jusqu'à trente élèves et qui, par le soin des professeurs, promet un succès tel qu'on peut le désirer". »

Dès l'année suivante (1812) le nombre des élèves s'étant fortement accru, les Directeurs écrivent au Maire « que le propriétaire de la Maison qu'ils occupent (Démontis) ayant été obligé de faire de nouvelles distributions et de nouvelles dépenses, pour rendre la classe d'études plus vaste, plus élevée et plus commode, avait augmenté la ferme de sa maison de 170 francs par an, qui était auparavant de 600 francs ».

Le Conseil Municipal, réuni le 8 mai 1812, « après avoir voté une somme de 700 francs à cet objet » à inscrire au budget de 1813 – les Directeurs de l'institution devant payer 70 francs – adopte une proposition du Maire : « Celui-ci ayant fait observer que le besoin se faisait sentir de taire établir à Barbezieux un collège de deuxième classe appelé collège à entreprise (conformément à la loi du 15 novembre 1811 qui est de la dernière importance pour les pères de famille et leur assurer la facilité nécessaire pour procurer à leurs enfants l'éducation qu'ils ont besoin de recevoir » le Conseil émet l'avis suivant : « M. le Préfet du département, dont les soins et les bontés tendent à favoriser d'une manière directe tout ce qui peut être à l'avantage de ses administrés sera prié de demander au Grand Maître de l'Université que la Maison d'instruction dans la ville de Barbezieux soit érigée en Collège de 2^e^ Classe dont l'entreprise sera

confiée à MM. Lamaignière et Morel professeurs, qui, dans ce moment, administrent l'institution existante » (La Revue Barbezilienne n° XIII – année 1927).

La transformation de l'école secondaire en collège

La demande de création d'un collège n'obtint pas satisfaction immédiate « et la Maison d'Institution continua à fonctionner dans les mêmes conditions jusqu'en 1816, époque à laquelle se retira M. Lamaignière » à qui l'âge et les infirmités ne permettaient plus de se livrer aux travaux pénibles de l'enseignement.

« M. Morel resta ainsi seul directeur ; c'est alors qu'il envoya en octobre 1816, une lettre circulaire où il dit notamment que « ses élèves ne seront pas traités différemment que son fils unique qui recevra les mêmes leçons qu'eux, avec qui ils partageront également tous ses soins et affections ».

« Il sera enseigné chez lui : lecture, grammaire, belles-lettres. langue latine. grecque et anglaise. l'arithmétique commerciale et le calcul décimal, la tenue des livres, l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie, la géographie précédée de la connaissance de la sphère, l'histoire, la mythologie et tous les genres d'écriture. Il y aura en outre des maîtres de dessin, de musique vocale et instrumentale. et de danse, attachés à l'établissement ». Cette lettre était apostillée par le sous-préfet de Barbezieux, M. Larochepolay.

En fait, ces promesses se révélèrent un peu trop encyclopédiques et il semble surtout que M. Morel dirigea son école avec une énergie jugée fort musclée puisqu'à sa séance du 6 mai 1818, le Conseil Municipal décide « qu'il y a lieu de remplacer M. Morel parce qu'il est d'un caractère si violent envers ses élèves qu'il maltraite outre mesure que plusieurs pères ont été forcés de lui retirer leurs enfants pour les mettre ailleurs ».

Ces remarques sont fort intéressantes par bien des points et donnent notamment des renseignements sur les méthodes pédagogiques trop souvent employées dans le courant du XIX^e^ siècle. *En 1825*, le Conseil « sollicite une nouvelle fois l'Académie d'élever au *rang de collège communal l'école sécondaire de Barbezieux* à l'instar de celles de Cognac, Confolens et Angoulême ». Ces démarches aboutirent et quelque temps après le recteur de l'Académie de Bordeaux « accorde un Brevet portant que l'École secondaire est érigée en collège. Le Conseil Municipal décide que la somme de 2 100 francs sera employée à augmenter le nombre des professeurs et à recevoir chaque année douze élèves pour être élevés gratuitement, les parents peu fortunés avant ainsi le moyen de procurer à leurs enfants les dispositions qui chacun d'eux annonceraient » (La Revue barbezilienne 1927).

L'établissement secondaire de Barbezieux devient collège communal puis lycée nationalisé

Dans sa chronique « À travers la ville ou l'histoire des rues de Barbezieux », Maître Maurice Guerive, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, qui avait fait des recherches à ce sujet, ajoutait le complément d'information suivant, publié dans le journal « La Charente Libre », en 1967 :

« Le 18 septembre 1876, le conseil municipal décidait d'établir un collège

communal et votait une somme de 10 400 francs pour assurer son fonctionnement pendant cinq ans et M. Gaillard, qui habitait en face s'engageait à combler le déficit s'il y avait lieu.

Le collège communal connut une période difficile car il était sérieusement concurrencé par la pension Dangla, établie place du Champ-de-Foire. Il prospéra néanmoins et un nouvel édifice vint remplacer la maison vraiment trop modeste du début.

Ce nouveau collège fut inauguré *en 1884*. Ce fut l'occasion d'une belle fête. On avait tendu en travers de la Cour d'Honneur une grande banderole de toile blanche sur laquelle était inscrit en lettres noires, à l'adresse des élèves le distique suivant :

"Vous êtes l'avenir, vous êtes l'espérance

Et le jour n'est pas loin où vous serez la France"

vers que rappelait M. Deslions, dans son discours de distribution des prix qui avait lieu, cette année-là, sous la présidence de M. Aulard, alors Inspecteur d'Académie. »

Pendant la Première Guerre mondiale de 1914 à 1918, le collège a été utilisé comme hôpital auxiliaire.

En 1929, une École Primaire Supérieure de Garçons fut annexée.

En 1956, après la fusion avec le Collège Moderne, situé rue Trarieux (ex-école primaire supérieure de jeunes filles) le collège de Barbezieux est devenu *Lycée Nationalisé Mixte Polyvalent*. Les locaux modernes datent de 1967. Ils ont été construits sur l'emplacement des bâtiments qui abritaient le premier collège communal, les anciens préaux et la salle de gymnastique.

Avant la construction du nouveau Collège d'Enseignement Général, route de Segonzac, en 1970 le lycée comptait près de 1 000 élèves. Depuis la séparation du premier cycle et du second cycle il y a environ 400 élèves au lycée et 600 au collège.

Parler de notre vieux collège, c'est évoquer un passé encore proche et pourtant combien lointain ! Le refectoire et les immenses dortoirs sans le moindre chauffage, l'eau glacée des robinets pendant l'hiver, les études où aucun bruit n'était toléré, les déplacements effectués en silence et en rang, les conversations à voix basse pendant les repas, la séparation stricte des garçons et des filles en dehors des salles de cours, pour les internes la séance de pédiluve dans le réfectoire ou dans la cour, pendant la récréation du jeudi, à 11 heures, une fois par quinzaine, la traversée de la ville dans un alignement tout militaire, en uniforme bleu marine avec casquette décorée des palmes académiques et veste à deux rangées de boutons dorés, autant de souvenirs des collégiens d'autrefois et peut-être aussi sujets de réflexion pour ceux d'aujourd'hui.

Mais cette rigueur encore napoléonienne était souvent doublée d'une affection discrète et cependant réelle, d'une certaine chaleur humaine que le temps, seul, permet d'apprécier. Les élèves ont souvent connu des succès brillant. Les professeurs à l'insu de tous, étaient poètes et romanciers.

Comme l'écrivait Henri Fauconnier – Prix Goncourt 1930 – en présentant le livre de son ami Jean Abel – M. Léonide Guichard, ancien professeur de mathématiques dans l'établissement – ces « collégiens d'autrefois », « nous les voyons au temps des lampes à pétrole, des lanternes à bougies, des carrioles que

traînent des chevaux dans les ornières des chemins creux. Les élèves vont en vacances a la campagne, y participent un peu aux travaux champêtres. Dans certaines fermes on bat encore le grain au fléau. Le linge de famille est si abondant qu'on ne fait la lessive que tous les six mois, en mettant beaucoup de cendre pour qu'il soit bien blanc. C'est le temps des premières bicyclettes, munies de bandages "double creux", délices des fils et tourment des mères ».

Longtemps les roulements de tambour ont rythme les mouvements du collège. Une cloche de bronze a remplacé le tambour. Un jour de 1967, une sonnerie électrique a remplacé la cloche de bronze...

Le décor a été transformé, les installations sont devenues plus confortables les réformes techniques et pédagogiques se succèdent... mais est-ce que tout a tellement changé ?

« Voici le collège... Il y a, comme partout, celui qu'on chahute, un autre dont on se moque un peu mais qu'on aime bien... »

B. BORDES

EFFECTIF DES ÉLÈVES - COLLÈGE ET E.P.S.

Années	Nombre d'élèves
1904	98
1905	100
1906	97
1907	90
1908	82
1909	90
1910	90
1911	87
1912	87
1913	83
1914	79
1915	76
1916	75
1917	39
1918	50
1919	60
1920	70
1921	69
1922	83
1923	63
1924	65
1925	70
1926	68
1927	71
1928	76
1929	78
1930	111
1931	138
1932	171
1933	207
1934	201
1935	198
1936	198
1937	152
1938	147
1939	240
1940	176
1941	203
1942	200
1943	237

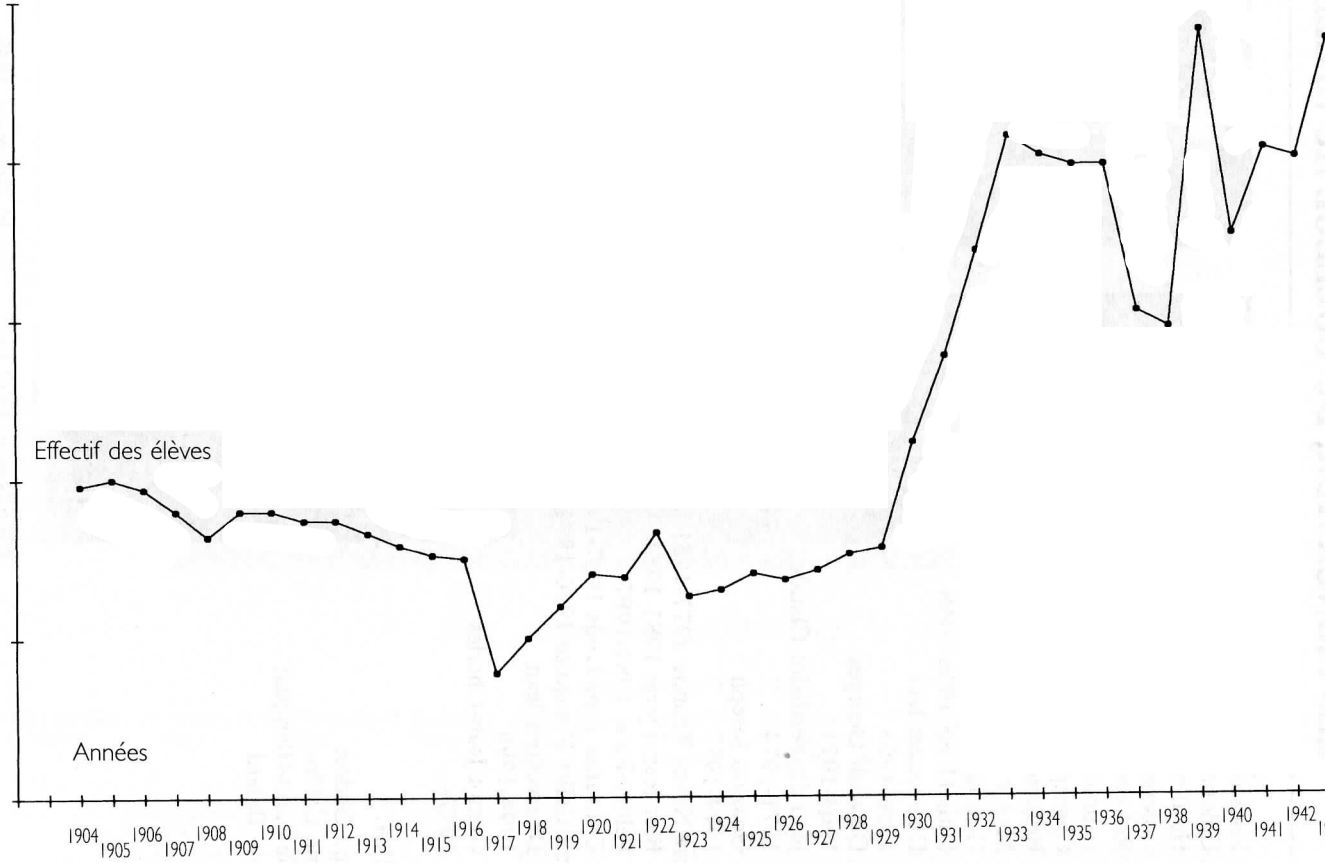
Effectif des élèves
Années
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942

LES PRINCIPAUX, DU COLLÈGE AU LYCÉE

M. François
M. Colonna
M. Houlez
M. Colonna
M. Rollinat
M. Labracherie
M. Champion
M. Brillant
M. Meyer
M. Gourraud 1941-1956
M. Baus Henri 1956-1958
M. Desmeuzes Jack
1958-1963
M. Deweulf Georges
1963-1971
M. Jean dit Berthelot Claude
1971-1974
M. Goaziou Joseph
1974-1977
Mme Navas Yvonne 1977-1981
M. Biot Jean-Pierre 1981-1984
M. Peltier René 1984-1987
M. Couturier Jean-Louis 1987-1990
Mme Callet Françoise 1990-1994
M. Deurveilher Jean
1994-1996
M. Gemot Jean-Charles
1997-...

M. Champion, 1926-...

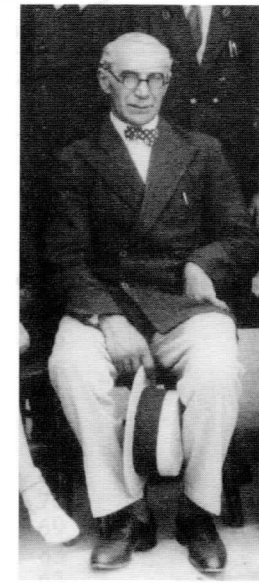

M. Brillant, 1934-...

E.P.S.

Mme Gadras
Mme Caillon
Mlle Saint-Blanquat
Mme Billard

Mme Gadras, 1937-1938

M. Gourraud, 1949-...

M. Desmeuzes Jack, 1958-1963

Année scolaire 1958-1959

M. Bordes Boris Histoire	M. Melcky Maths	M. Gauthier Michel Maths	M. Taupignon Maths	Mme Ratier Claude Surveillante générale	M. Migayrou Michel Espagnol	M. Bésanger Surveillant général	M. Lemaigre Anglais	M. Marty René Maths	M. Viaud Pierre Surveillant
	M. Dumousseaux Édouard Allemand	M. Gouriveau Maurice Lettres classiques	Mlle Dufour Arlette Lettres classiques	Mlle Mention Secrétaire d'intendance	M. Desmeuzes Jack Principal	M. Guérin Intendant	Mme Michieletto Odile (Anglais)	Mlle Javerzac Annette Surveillante	Mlle Jolivet Michèle Surveillante

1960-1961

1965-1966

1960-1961

M. Deweulf (1963-1971)

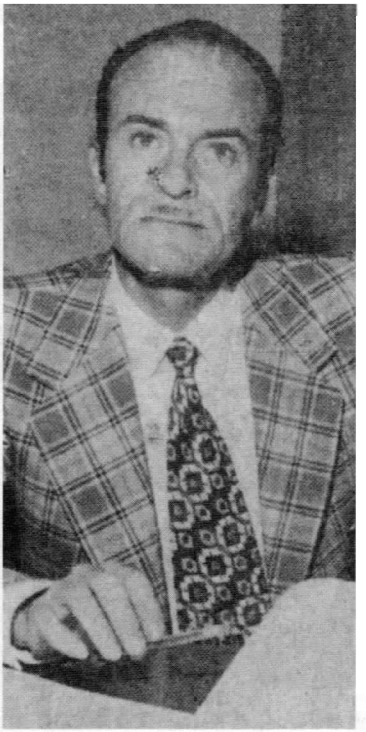

M. Jean, 1971-1974

M. Biot Jean-Pierre, 1981-1984

M. Peltier René, 1984-1987

M. Couturier Jean-Louis, 1987-1990

Mme Callet Françoise, 1990-1994

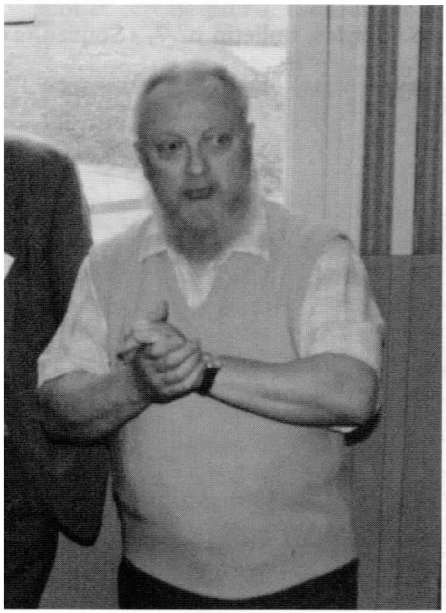

M. Deurveilher Jean, 1994-1996

LE LYCÉE EN IMAGES

J'étais élève pensionnaire de l'E.P.S. (École primaire supérieure de jeunes filles) de 1934 à 1939.

L'école, actuelle annexe du lycée, ressemblait à un couvent, gris et triste derrière ses rudes bâtiments et la haute muraille qui nous isolait de la rue Trarieux. Une grande porte cochère ne s'ouvrait que pour laisser passer charrettes, voitures ou camions de livraison ; à côté d'elle, une porte plus modeste, flanquée d'une cloche qu'on agitait pour demander à pénétrer dans la cour carrée et par laquelle entraient et sortaient les élèves externes. Pour nous, pensionnaires, elle ne s'ouvrait, cette porte, que lorsque « Madame » en avait donné la permission.

Pas une fleur... Seule « la sapinette » comme nous l'appelions, sorte de pin épicéa, je ne sais, debout, presque au milieu de la cour, nous donnait, de très haut, une ombre rare et quelques marronniers d'Inde nous rappelaient par leurs « bougies » roses ou blanches, à la rentrée de Pâques que, au dehors, dans la campagne reverdie où nous avions passé les vacances, il faisait bon goûter la liberté.

Pendant les récréations et les interclasses, nous tournions inlassablement autour de cette cour. Nous nous asseyions sur les marches des couloirs, des entrées de classes mais interdiction absolue de grimper à l'escalier de secours du grand dortoir, escalier qui plongeait directement dans la cour. Certaines élèves, au risque d'être punies, escaladèrent pourtant la moitié des marches pour aller voir par dessus le haut mur, ce qui se passait dans la rue...

S. Bordes, bulletin n° 7, « Souvenirs »

BARBEZIEUX (Charente) — Ecole Supérieure

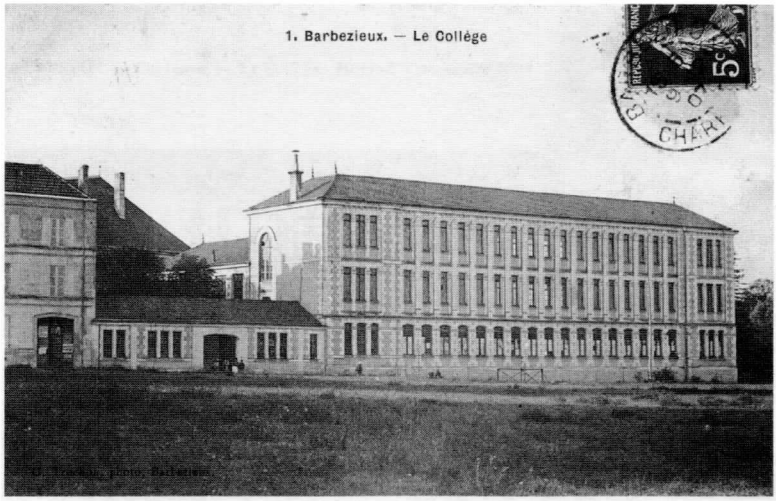

Octobre 1947 : je débarque au collège de Barbezieux, avec une certaine fierté mais surtout beaucoup d'appréhension. Quel sort me réserve cette grande bâtisse austère, qui tient à la fois de la caserne et du couvent ? La porterie et la cour d'honneur franchies, c'est le champ clos réservé aux élèves, dans toute sa froide nudité. Pas un arbre, pas une trace de végétation ! Pour les campagnards dont je suis, cela sent la prison... Les cabinets trônent au centre de cet espace morne ; il n'ont pas vocation unique et tiennent une grande place dans les jeux. La galerie desservant réfectoire, salles de classe et escalier principal offre un certain charme vieillot et sert de préau. L'ensemble n'en demeure pas moins rébarbatif.

J.-Cl. Damour, bulletin n° 10, « Après guerre en internat »

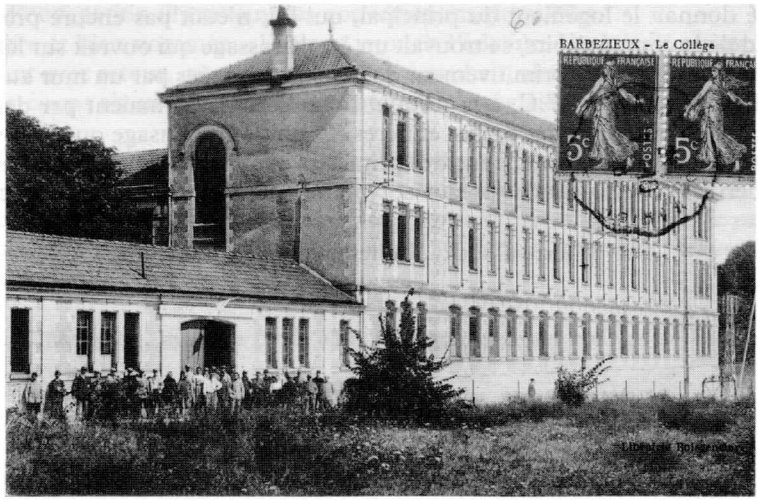

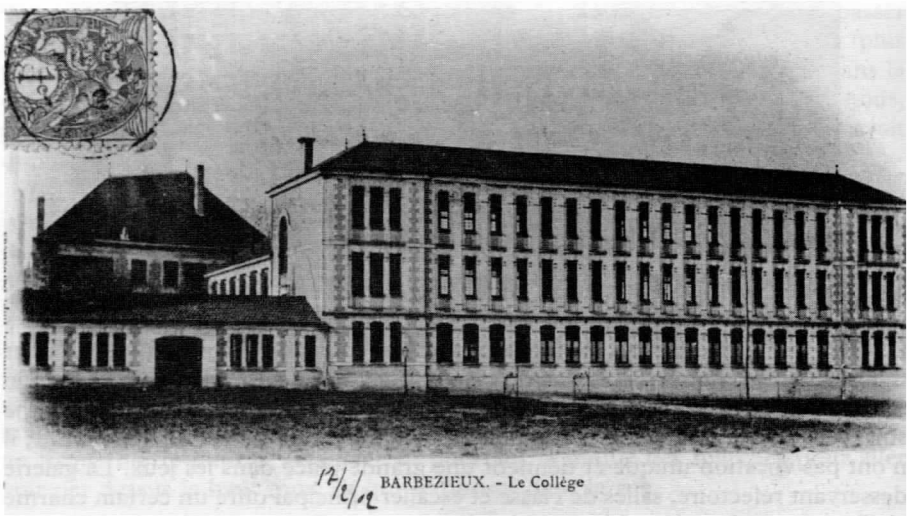

Une fois le portail franchi, venant de la rue qui descend à l'hôpital, on se trouvait dans une première cour, la cour d'honneur plantée de marronniers et sur laquelle donnait le logement du principal, qui lui, n'était pas encore proviseur. Au fond de la cour, à droite, se trouvait un étroit passage qui ouvrait sur les cours de récréation. Il y avait primitivement deux cours séparées par un mur au milieu duquel s'élevaient des W.C. à la turque. D'un coté, ils fermaient par des demi portes, et de l'autre par des portes entières. C'était selon l'usage que l'on voulait en faire. À droite il y avait la cour des primaires et à droite celle des secondaires. De ce dernier côté étaient des préaux sur lequel ouvraient directement les classes.

Pierre Landry, bulletin n° 16, « Souvenirs. Octobre 1940 »

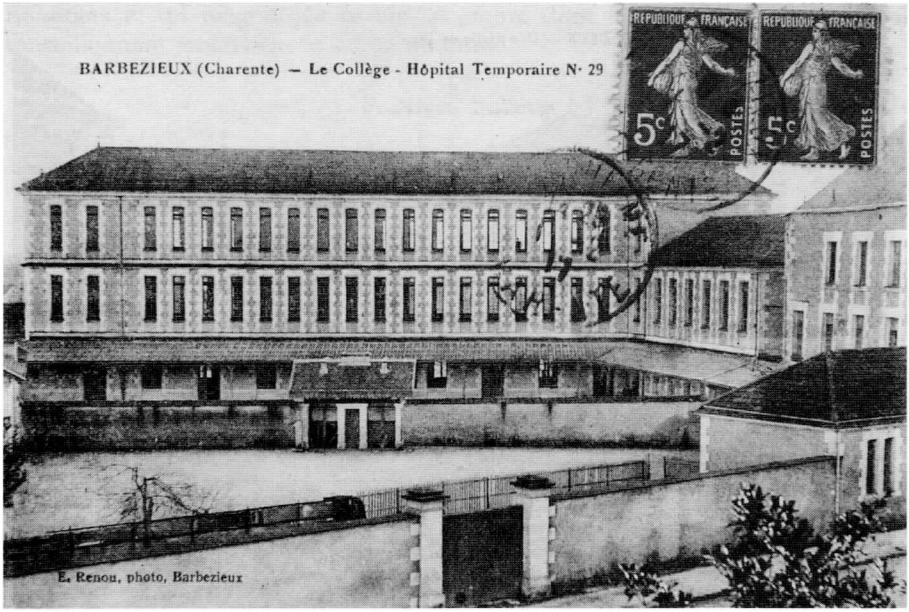

Un mur séparait les deux cours de récréation. Côté garçons, les grands arpentaient en promeneurs une galerie couverte qui prolongeait le bâtiment. Les plus jeunes se ruaient dans l'action. Nous jouions aux barres comme nos pères sans doute. Un édicule au toit pointu construit au milieu de la cour offrait quatre cabinets fermés de demi-portes dont les crochets n'existaient plus depuis longtemps. Pour marquer sa présence chaque occupant installait sa blouse entre la porte et la cloison. Au milieu de ce petit château une porte pleine avec serrure ouvrait la cabine réservée aux professeurs. De nombreux commentaires sur le temps d'occupation illustraient les conversations des élèves...

Célèbre et bien nommée, « l'usine » jouxtait l'édicule. Formé d'un simple mur en ciment avec retour, cet urinoir, odorant à souhait, abritait plus d'un trafic. Les mauvais coups s'y préparaient et les comptes s'y réglaient. Comment vivre sans l'usine ?

Sur le mur qui séparait les deux cours, une croix mal dessinée m'avait toujours intrigué. Lorsqu'un élève avait gravement fauté contre la communauté, il était crucifié contre « la croix aux ânes » par une horde d'élèves vociférant. je ne vis ce spectacle que trois ou quatre fois. Cette punition entachait gravement la réputation de l'élève.

F. Chaumette, bulletin n° 5, « En l'an quarante au collège de Barbezieux »

Séparée de la cour des garçons par un haut mur dans lequel s'intégraient les sanitaires, on disait « l'usine », la cour des filles était réservée aux collégiennes et aux élèves des classes primaires. C'était pour nous un espace strictement interdit, sauf pendant les leçons de gymnastique. On y accédait par un porche vétuste en bois que nous franchissions selon les caprices de l'emploi du temps pour aller salle 9 en chant choral avec M. Gadras.

Après l'escalier qui conduisait aux classes primaires et à l'appartement du surveillant général, c'était l'entrée du temple ou plutôt de l'antre du prof de sciences, M. Fournier...

Jouxtant la salle de sciences, l'atelier, un réduit exigu avec un établi, une enclume et plusieurs étaux. C'était là que ceux de l'E.P.S. préparaient leur B.E.P.S. (Brevet d'enseignement primaire supérieur)...

Mais l'atelier c'était aussi pour les pensionnaires l'ouverture de l'école sur la vie... Les fenêtres donnaient directement sur l'avenue de Belgique, la Nationale 10, et l'une des vitres qui avait été remplacée mais non occultée nous permettait de voir vivre la ville.

La cour des filles, c'était aussi ce que nous aurions appelé aujourd'hui le plateau d'éducation physique : deux panneaux de basket-ball aux normes fantaisistes et un sautoir, sorte de fosse creusée à même le sol par les élèves et remplie de sable.

Deux poteaux mobiles et quelque peu bancals soutenaient la ficelle qui faisait office de barre de saut.

Au bout de la cour et en prolongement du préau, la salle de gym, relativement vaste et bien éclairée. La cour des filles, c'était enfin une porte de sortie sur la nationale 10. Un portail y donnait accès. Il fallait passer entre une haie de

noisetiers et un magnifique érable sycomore dont les samares, après un vol tourbillonnant jonchaient le sol en automne.

P. Nivet, bulletin n° 10, « Souvenirs. Souvenirs »

1 m 45 en « ciseau » ; en 1943 sur un sautoir bien rudimentaire

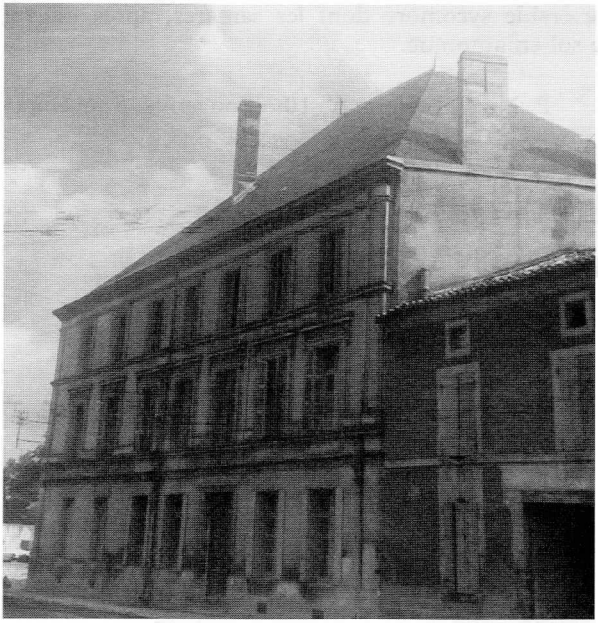

Tous mes souvenirs sont liés à cet appartement situé au second étage à droite dans la belle maison qui trônait fièrement dans la cour d'honneur. Elle comprenait le logement du principal avec au fond d'un vaste vestibule, son bureau donnant directement sur la route d'Angoulême où se trouvait l'entrée principale de son appartement.

Les autres pièces du rez-de-chaussée ont occupé diverses fonctions : salon, salle à manger, salle de jeux... suivant les différents principaux et leur famille.

M. Joulie,
bulletin n° 16,
« Mes jeunes années »

Autre choc : la découverte du dortoir, impressionnant avec son alignement de fenêtres et de lits. Pourvu que je tombe sur des voisins sympathiques ! La plupart de ceux qui entrent en 6e sont aussi désemparés que moi dans ce dortoir des petits situé au premier étage. C'est là qu'on ressent le plus cruellement la rupture avec le milieu familial. Les plus âgés cherchent à s'imposer et fanfaronnent, forts d'une expérience de deux ou trois ans. Mais ceux qu'on appelle « les grands » et qui logent au-dessus nous inspirent une véritable terreur ; mieux vaut ne pas les croiser dans les escaliers communs car ils ne font qu'une bouchée des « bleus » lorsqu'ils ne se contentent pas de les ignorer.

J.-Cl. Damour, bulletin n°10, « Après guerre en internat »

Lever à 7 heures dans ce dortoir aux fenêtres innombrables dont les vitres, bleuies par le badigeon de la défense passive, faisait régner les nuits de pleine lune une frange d'aurore boréale. Glacés du froid de l'hiver 1940, aucun chauffage, aucun rideau ne venait tempérer cette austérité. Dès l'escalier, une odeur de café, parfois brûlé. Transis, nous descendions dans la tiédeur du réfectoire.

G. Chaumette, bulletin n° 5, « En l'an quarante au collège de Barbezieux »

Nous devions toujours aller en silence : silence dans les rangs, silence au réfectoire, silence au dortoir. Ces dortoirs ! Quel souvenir ils me laissent. De longues rangées de lits en fer, hauts sur pattes, tous recouverts d'un dessus de lit blanc, séparés par des tables de nuit de bois sombre – une pour deux élèves – qui s'ouvraient par le haut et que, chaque matin, la surveillante de service venait inspecter. Des robinets occupaient un des murs du dortoir (au fond du dortoir comme nous disions) et nous dispensaient une eau froide, été comme hiver, qui s'écoulait dans une sorte de longue « rigole » en zinc, avec un bruit de cataractes. Gare à celle qui laissait couler un robinet après la toilette expédiée le plus vite possible.

Je fus, une ou plusieurs années, responsable du petit dortoir. Il m'incombait le devoir de faire respecter l'alignement des lits, de vérifier si le ménage avait été observé par chacune de mes camarades qui, à l'aide d'un chiffon de laine, devait astiquer le plancher sous et autour de son lit. Quelqu'une dont je me souviens très bien, négligeait « son » ménage et à une remarque que j'osai à son endroit, me répondit avec insolence : « Vous n'avez qu'à le faire ».

S. Borde, bulletin n° 7, « Souvenirs »

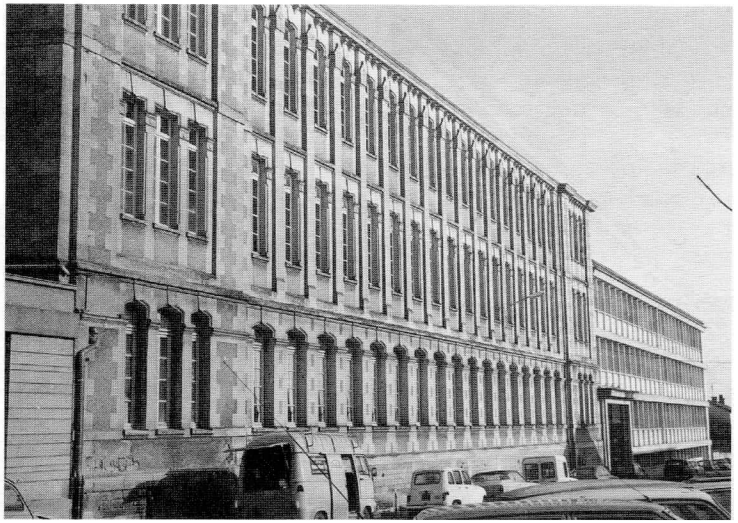

L'agrandissement du lycée se fit en 1967 par l'entreprise Robin.

Un transformateur électrique situé au bout du bâtiment fut enlevé. Le gymnase et quatre salles de classe (sciences physiques, musique, français) furent détruits.

Les chaufferies au fuel furent installées au sous-sol pour chauffer l'internat et les appartements sur le bord de la route nationale. Ces bâtiments furent démolis et reconstruits pour faire les logements du proviseur, de l'intendant, du conseiller d'éducation et de la conciergerie. L'infirmerie et le foyer des jeunes se trouvèrent au rez-de-chaussée.

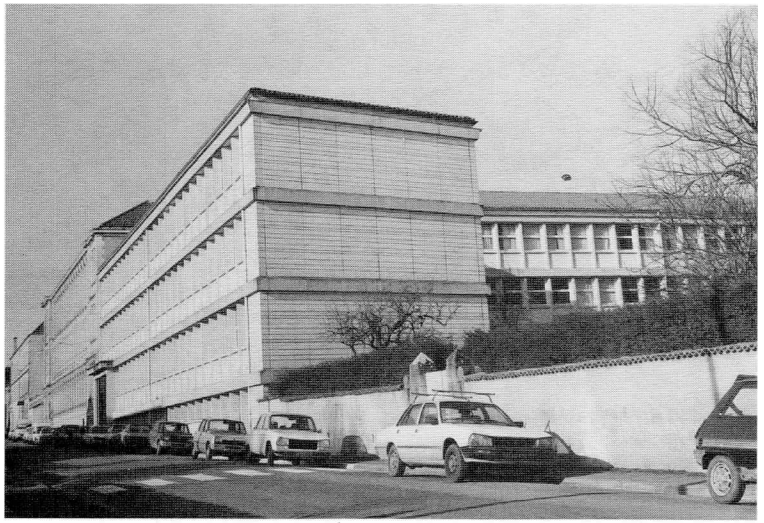

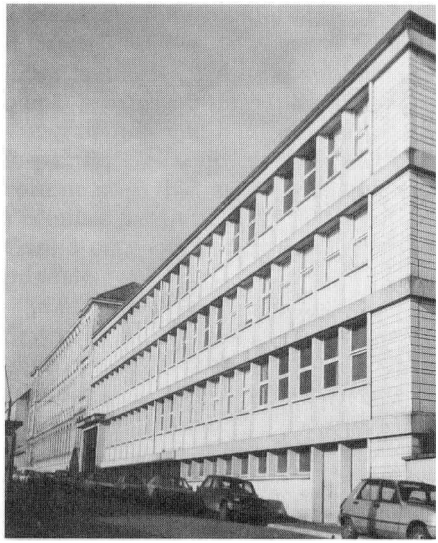

À la place de l'ancien garage du proviseur fut installée une grille qui permettait le passage dans la cour des camions (cette grille se trouve actuellement derrière la piscine).

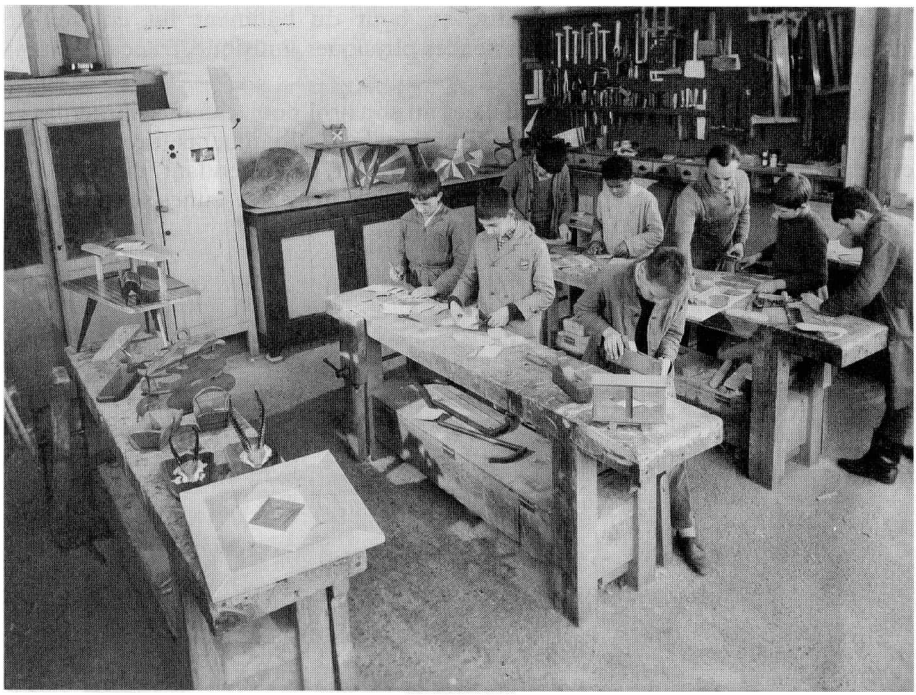

1964-1965

M. Ernst, professeur de travaux manuels avec un demi-groupe d'élèves de 6e dans la classe aménagée sous un préau au bout de la salle des surveillants et des professeurs.

1992. Le chantier de l'internat des garçons commence. Il en sera fini des deux vastes dortoirs propices aux grandes batailles de polochons.

Internes d'aujourd'hui, vous ne réalisez pas que vous vivez les derniers jours de cette authentique architecture du XIX^{e} siècle !

Des cloisons isoleront les chambres de quatre lits, comme chez les filles rue Trarieux. La convivialité perdue sera compensée par un confort calme et intime.

Mme Callet, proviseur

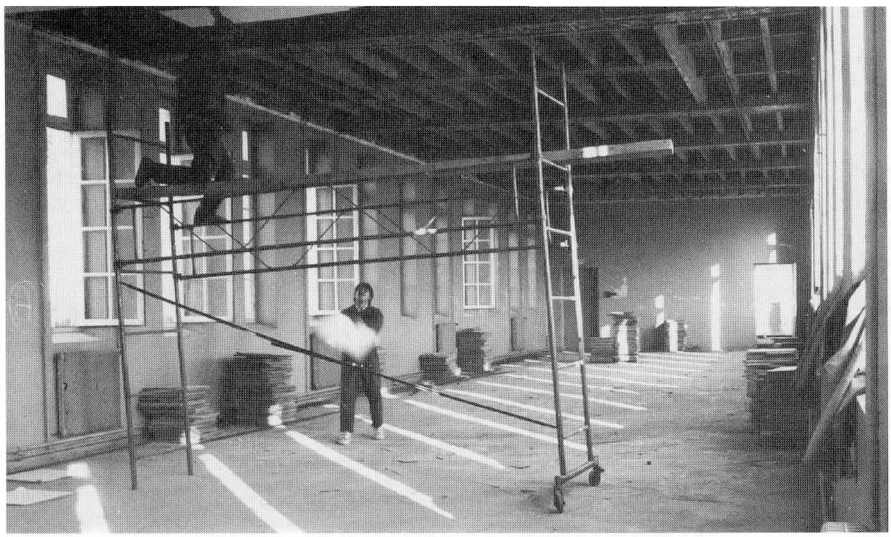

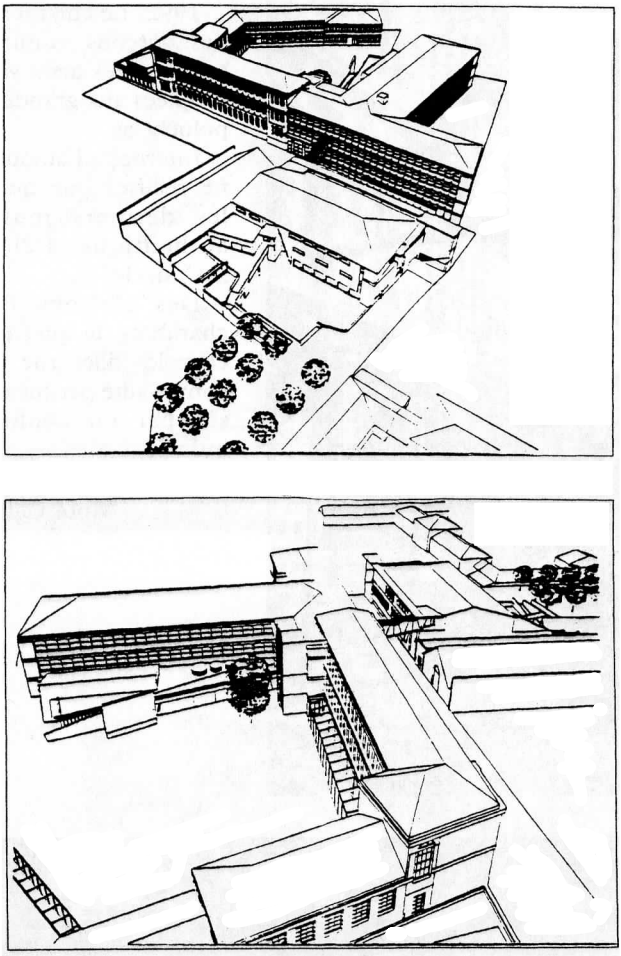

1996. Le lycée va s'agrandir en largeur. Une annexe doit ouvrir ses porte en face du bâtiment actuel.

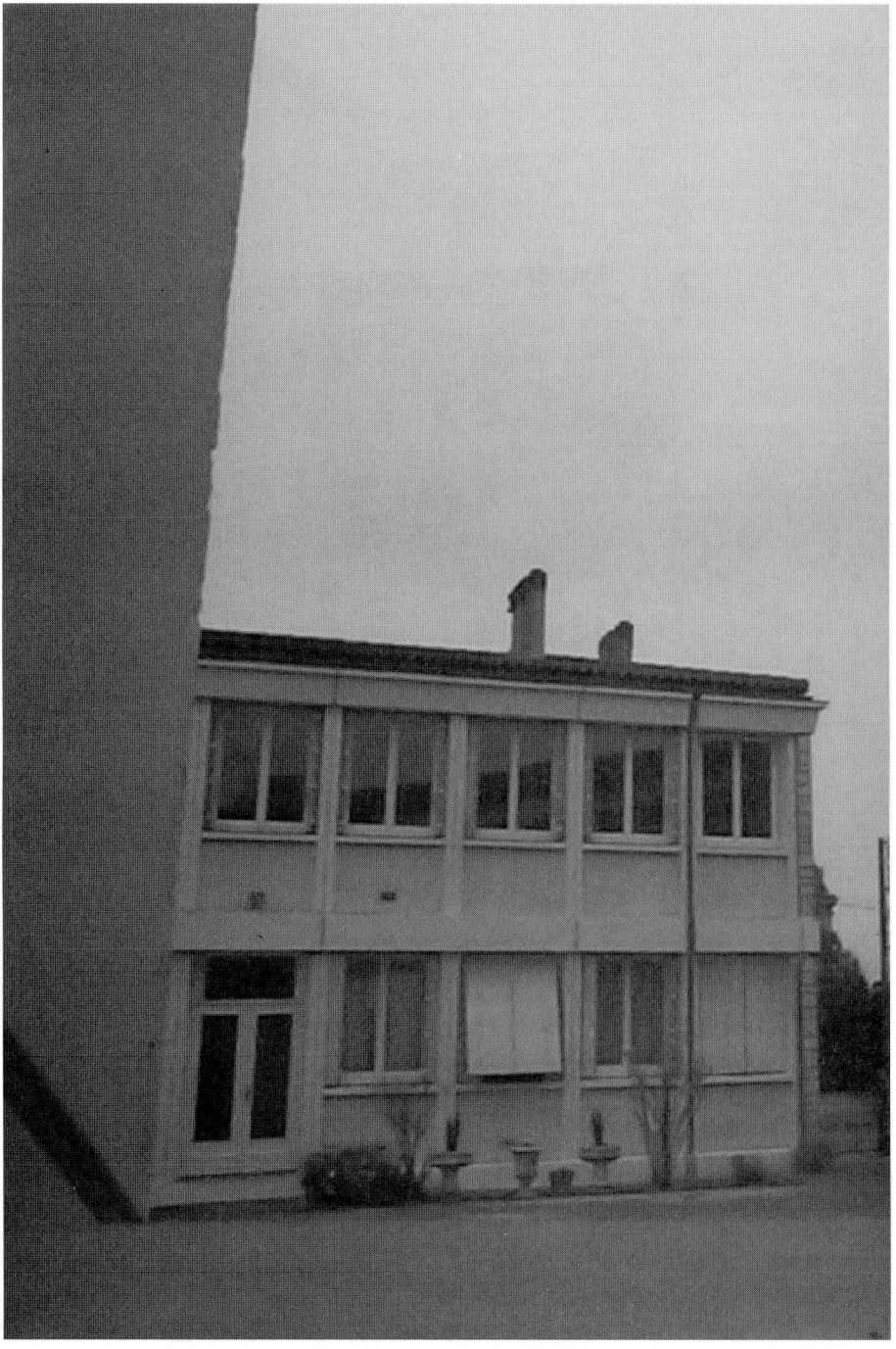

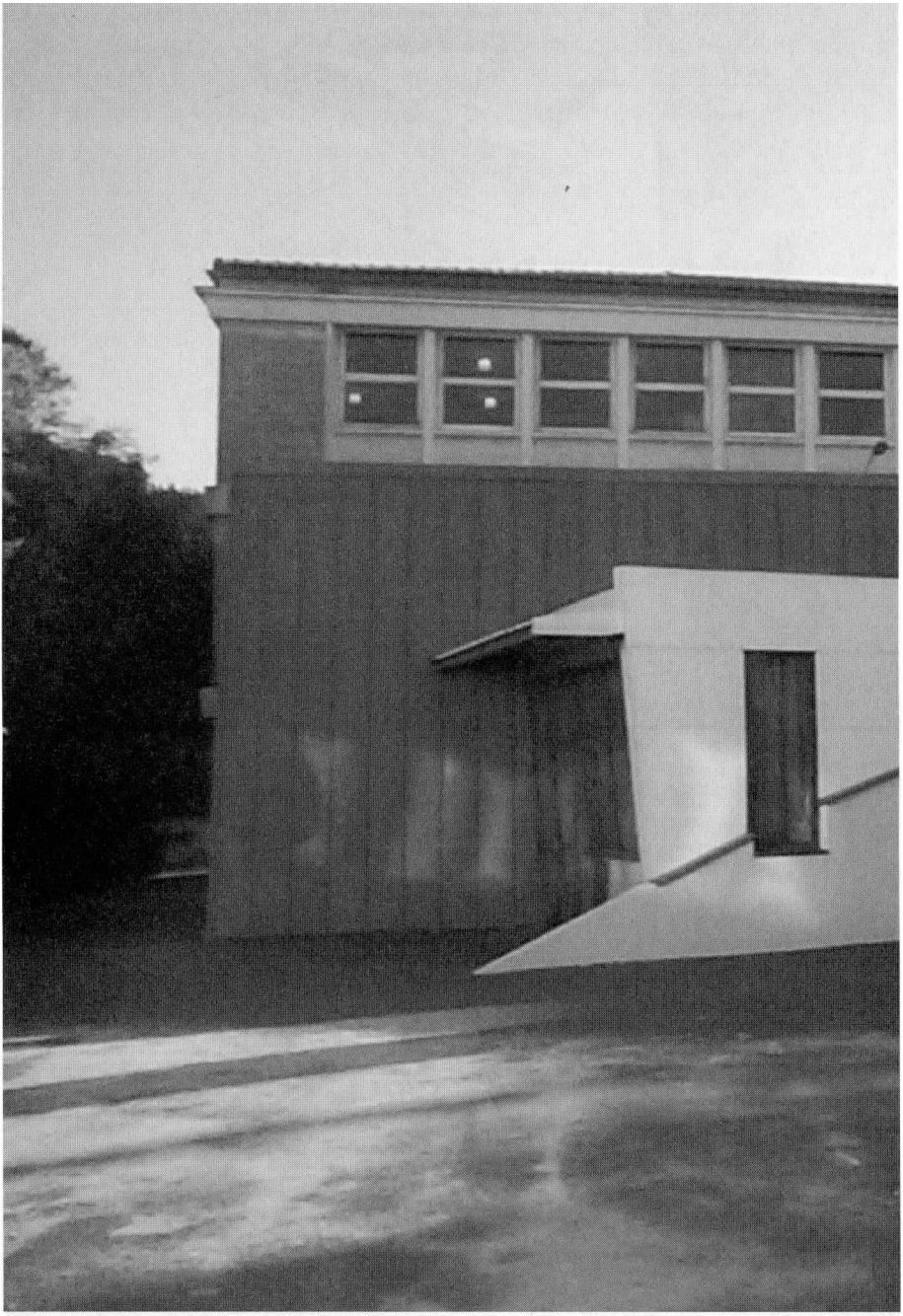

1999. Le CDI (centre de documentation et d'information)

Intérieur de la nouvelle annexe

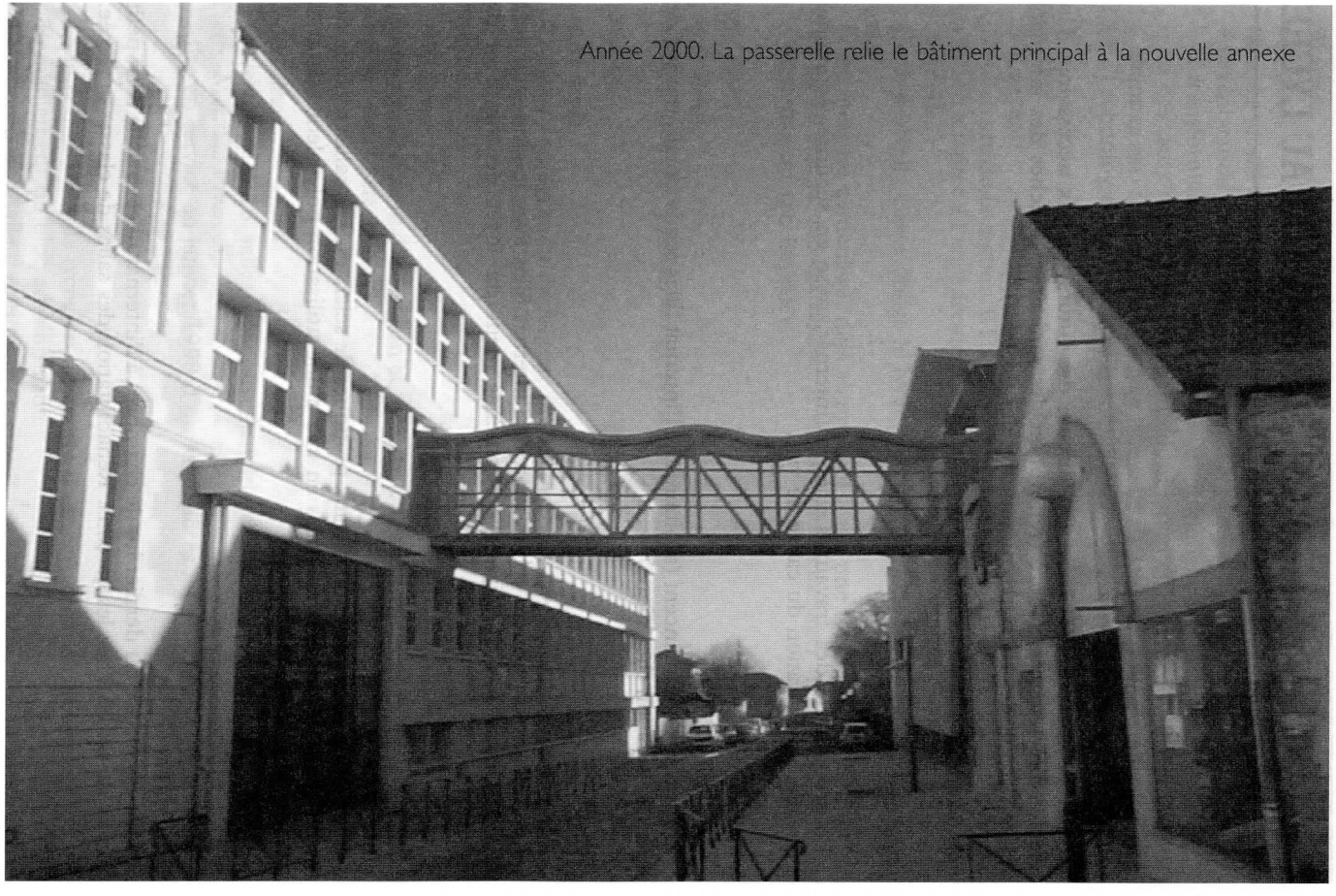

Année 2000. La passerelle relie le bâtiment principal à la nouvelle annexe

20 ANS DE TRAVAUX AU LYCÉE

Années scolaires

1982-1983

Le lycée compte *431 élèves*. On discute des futurs travaux nécessaires. Un schéma directeur est élaboré (rénovation des sanitaires, douches des internats des garçons et des filles, restructuration des dortoirs).

1983-1984

1984-1985

412 élèves

Le programme des travaux s'élabore (internat, mise en sécurité, économie d'énergie, amélioration du cadre de vie).

1985-1986

445 élèves

Les travaux commencent (sanitaires de l'internat filles remis à neuf, travaux de sécurité, isolation thermique).

1986-1987

513 élèves

Les travaux continuent (rénovation de l'internat filles avec le cloisonnement de deux nouveaux dortoirs, avec l'aménagement du foyer de travail et de lecture).

1988-1989

566 élèves

Installation d'une salle de travaux pratiques de sciences. Les salles d'étude du rez-de-chaussée ont été repensées en vue d'une utilisation polyvalente (études, travaux de groupe, réception).

Rénovation de l'étude garçons.

1989-1990

561 élèves

Mise en service du dernier lot de chambres à l'internat filles et celle d'un petit dortoir de six lits chez les garçons. Réhabilitation des salles de classes amorcée.

1990-1991

573 élèves

1992-1993

565 élèves

Grande année de travaux avec :

– la rénovation de l'internat garçons ;

– la transformation de la restauration traditionnelle en self ;

– un des deux réfectoires change de destination et devient foyer des lycéens ;

– chantier rue Trarieux : on dégage une salle de 150 m^2 pour installer l'option TSA (Technologie des systèmes automatisés).

1993-1994

592 élèves

L'ouverture de la section BTS (Assistant de gestion des PME-PMI) offre une formation adaptée à l'encadrement administratif des petites unités de production industrielle.

Cette nouvelle classe oblige le lycée à s'engager dans un projet d'agrandissement.

L'architecture centenaire, déjà augmentée il y a une trentaine d'année est de nouveau étroite et mal distribuée. Il est urgent d'envisager un agrandissement « en hauteur » ou « en largeur ».

1994-1995

621 élèves

Accueil de la 1re promotion de BTS.

1995-1996

625 élèves

Le lycée va s'agrandir en largeur (de l'autre côté de l'avenue Pierre-Mendès-France, ancienne rue Thiers).

1996-1997

630 élèves

Début des travaux d'extension et de restructuration. Fin des travaux des deux internats et du réfectoire.

1997-1998

600 élèves

Ouverture des 18 salles du nouveau bâtiment en septembre 1997 (avenue Pierre-Mendès-France).

Mise en service en janvier 1998 d'un sas d'accès au réfectoire.

1998-1999

600 élèves

Depuis mai 1998, le lycée est au centre d'un « cyclône restructurateur ».

Remaniement du bloc administratif.

Création d'une salle de réunion.

Travaux de l'aménagement de l'avenue Mendés-France.
Ravalement des façades, réfaction des couvertures.

1999-2000

615 élèves

La passerelle qui relie le bâtiment principal et la nouvelle annexe sont terminées.

Le CDI est opérationnel à la rentrée 1999.

STATUTS DE L'AMICALE DES ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES DU COLLÈGE, DES E.P.S. ET DU LYCÉE DE BARBEZIEUX

Article 1er : La présente Association représente la fusion des Associations ayant existé entre les anciens élèves des établissements secondaires et primaires supérieurs de Barbezieux (Collège, E.P.S. garçons, E.P.S. filles, et Lycée).

Siège social au Lycée Elie Vinet de Barbezieux,
Rue Pierre Mendes France - 16300 BARBEZIEUX.

Article 2 : Cette association a pour but :

- d'entretenir entre les anciennes et anciens élèves des établissements sus-nommés des liens de camaraderie et d'amitié et de permettre des rencontres régulières,
- d'apporter un soutien aux activités scolaires et péri-scolaires du lycée
- d'honorer la mémoire des camarades déunts et en particulier ceux qui sont morts au service du pays.

Article 3 : Sont membres actifs de droit de l'association, les anciennes et anciens élèves des établissements sus nommés. Cette qualité oblige au versement d'une cotisation annuelle dont le taux est révisable par le bureau.
La cotisation est due pour l'année entière. L'assemblée générale peut refuser à la majorité simple et pour des motifs graves l'entrée dans l'association d'anciens élèves.

Article 4 : L'association comprend un conseil d'administration de 18 à 24 membres élus par l'assemblée générale, pour six ans, renouvelables par tiers tous les deux ans. Les membres sont élus soit au scrutin secret, soit à mains levées à la majorité relative et choisis uniquement parmi les membres actifs, candidats ou non.

Copie certifiée conforme à l'original
Barbezieux, le 18 NOV. 1999
Le Maire,

Article 5 : Ce conseil d'administration choisit un bureau comprenant :

- un président
- trois vice-présidents,
- un secrétaire général et un secrétaire adjoint
- un trésorier et deux trésoriers adjoints
- 3 membres.

Le bureau peut valablement délibérer pourvu qu'il soit composé au moins du président, d'un vice président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de deux membres.
Les membres du bureau son renouvelables tous les deux ans, toutefois ils sont toujours rééligibles de même que les membres du conseil d'administration.

Article 6 : L'assemblée générale se réunit tous les deux ans.
Le conseil d'administration se réunit selon les nécessités décidées soit par le Président, soit par l'ensemble du bureau.
Le bureau fixe la date de réunion bisannuelle et l'ordre du jour de l'assemblée générale.
Tous les membres sont convoqués au moins quinze jours à l'avance par la poste et par la presse.

Article 7 : Le bureau a tous pouvoirs pour gérer et administrer les biens et les affaires de l'association et pour parvenir aux buts fixés, sauf ratification par l'assemblée générale devant laquelle il est responsable de sa gestion.
Les réunions du bureau sont provoquées par le président. En cas de carence pendant plus d'un an, un membre quelconque du bureau peut en prendre l'initiative.
Il est établi un compte-rendu des réunions du bureau par le secrétariat.

Article 8 : Le président représente l'association dans tous les actes extérieurs.
Dans les délibérations du bureau, il a voix prépondérante en cas de partage équivalent des opinions.
Il dirige les discussions au sein du bureau.
Il préside l'assemblée générale et prend part au votre de cette assemblée de même que les membres du bureau et du conseil d'administration.
Il peut déléguer ses pouvoirs à un membre du bureau dans un but bien déterminé.

Article 9 : Le secrétaire général reçoit ou transmet toutes les demandes ou communications relatives à l'association. Il rédige les comptes-rendus de séance.
Il peut même remplacer le président pour les actes extérieurs en cas d'absence, d'empêchement ou de carence de celui-ci et des vice-présidents.

Article 10 Le trésorier opère les recouvrements, les encaissements et les paiements et tient une comptabilité de tous les mouvements de fonds.
Il est dressé un rapport financier à l'assemblée générale signé des trésoriers.

Article 11 : L'assemblée générale ordinaire qui se tient tous les deux ans, entend le rapport sur la situation morale et la gestion faites par le secrétaire générale et le rapport financier fait par le trésorier.
Ces rapports sont mis aux voix dans le but de leur approbation à la majorité simple des suffrages exprimés des membres présents.
Il est pourvu au renouvellement par tiers des membres du conseil d'administration ayant accompli leurs six années de mandat. Dans la période intermédiaire, les membres devant être remplacés sont tirés au sort.
Toutes les questions de l'ordre du jour sont examinées et mises aux voix.
Toutes les questions soumises, avant la séance, au président par les membres actifs seront aussi examinées.

Article 12 : L'assemblée Générale peut être réunie d'une façon extraordinaire lorsque la moitié plus un des membres du bureau l'estime nécessaire pour des cas graves et pour modification des statuts.

Article 13 : Toutes les fonctions de l'associations sont gratuites mais les dépenses nécessaires au fonctionnement de l'association sont remboursées aux membres du bureau ou aux délégués qui en auraient fait l'avance, sur justification, et sous réserve d'approbation par l'assemblée générale lors du rapport financier.

Copie certifiée conforme à l'original
Barbezieux, le 18 NOV 1998
Le Maire,

Article 14 : Les ressources de l'association se composent :
1° - des cotisations des membres
2° - des dons et legs qui lui sont faites,
3° - des subventions qui lui sont accordées,
4° - du produit des conférences ou fêtes organisées par l'association
5° - du revenu de ses biens et valeurs de toutes natures.

Article 15 : la qualité de membre actif se perd :

- par la démission – le non paiement de la cotisation pendant trois ans consécutifs équivaut à une démission sauf avis contraire du bureau. De toute manière, le sociétaire peut à nouveau se faire inscrire en payant sa cotisation
- Par la radiation prononcée pour des motifs graves par l'assemblée générale à la majorité des membres présents sur le rapport du bureau et après avoir invité le sociétaire à venir donner ses explications.
- Par la mort.

Article 16 : Les statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale extraordinaire sur proposition du bureau, mais après un votre qui doit être acquis à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Article 17 : Sur proposition du bureau les anciens présidents peuvent être nommés présidents d'honneur. Ils peuvent aussi être réélus présidents actifs.

Article 18 : En cas de dissolution, les fonds détenus par le trésorier en fonction seront attribués au Foyer Socio-éducatif du lycée de BARBEZIEUX ou à défaut à toute autre association scolaire ou péri scolaire sous la surveillance du chef d'établissement.

L'AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES AU FIL DU XX^{e} SIÈCLE

Il est difficile de faire un historique complet de l'association des anciens élèves du collège de Barbezieux devenu lycée en 1956 à défaut d'archives suivies et de témoins de l'époque de sa création encore vivants, époque qu'on peut situer entre 1900 et la Première Guerre mondiale. Comme de surcroît, les formalités légales de la loi de 1901 ne paraissent pas avoir été remplies par les fondateurs, ce qui fut le cas de beaucoup d'associations en ce début de siècle, nous ne pourrons pas fixer la date de naissance de notre amicale avec précision.

Quant à son activité, elle fut réelle mais plus ou moins discontinue, entrecoupée de périodes sommeillantes pendant et à la suite des deux guerres et sûrement dans les années 50 et les années 70. Et s'il est vraisemblable que l'association a existé de facto jusqu'en 1959, je peux vous assurer que depuis cette date elle a une existence légale puisque j'ai été le rédacteur des statuts qui ont été formalisés auprès de l'autorité administrative comme je l'expliquerai plus loin.

Ce qui surprend à la lecture du premier document que je possède (1931) c'est l'importance du nombre des adhérents (226) chiffre qui atteignait même 289 inscrits en 1938, donc légèrement supérieur à ce qu'il est maintenant. Ou bien tout sortant du collège était inscrit d'office et maintenu même s'il ne payait pas ses cotisations, ou bien à cette époque l'engouement associatif était beaucoup plus développé si on compare les effectifs présents dans l'établissement. En effet, toutes classes comprises, il fut dans les années 20 parfois bien inférieur à une centaine (75 en 1920) au point que la fermeture du collège fut envisagée, tandis que l'effectif actuel dépasse 600 élèves.

M. Marius Joulie

Ce que j'ai noté aussi de cette période d'entre-deux-guerres, c'est que l'association s'était dotée d'un administrateur en la personne de Monsieur M. Joulie lequel accomplissait toutes les formalités depuis l'inscription des élèves sortant en fin d'études, le paiement des cotisations, les convocations aux assemblées générales et leur organisation. Heureuse époque où les amicalistes étaient largement déchargés de certaines corvées par un homme dont l'autorité nécessaire n'a pas toujours été acceptée et comprise mais à qui il faut rendre un hommage mérité si on relève qu'à ce service hors de ses obligations professionnelles et bien d'autres qu'on lui demandait, il cumulait dans l'établissement les fonctions de surveillant général, répétiteur, professeur de dessin, de comptabilité, de gymnastique pour toutes les classes secondaires et de l'E.P.S. garçons (document de 1931). Il fut l'âme et la mémoire du collège de 1911 jusqu'à sa retraite définitive et volontairement retardée du 30 juin 1961.

Voici une page extraite du bulletin de distribution des prix du 12 juillet 1931 rappelant les buts de l'amicale des anciens élèves et la composition du bureau et du conseil d'administration :

Il existe une Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Barbezieux dont le siège est au Collège de cette ville et dont le but est de resserrer le lien des relations amicales entre tous les membres ; de procurer aux Associés un appui mutuel ; de favoriser le développement des études par fondation de Bourses ou fractions de Bourses et de prix annuels, etc...

La cotisation annuelle est de 10 francs par an.

BUREAU

Présidents d'Honneur :

M. le Général de Division THOMAS, Paris.

M. ROGER CLAUZY, 1er adjoint au Maire de Barbezieux

M. CHAMPION, Principal du Collège.

Président :

M. MAURICE GUÉRIVE, avocat à Barbezieux.

Vice-Présidents :

M. JEAN LANDRY, avocat à Barbezieux.

M. CREYX Maurice, Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Secrétaire :

M. ROGER DOUBLET, horticulteur à Barbezieux.

Trésorier :

M. GEORGES VERDEAU, industriel à Plaisance.

Administrateur :

M. JOULIE, surveillant général au Collège.

Membres du Conseil d'Administration :

M. ENTIER Alfred, Juge de Paix de Barbezieux et de Baignes.
M. CHARRIER James, Maire d'Aubeterre.
Madame BOURDIL, de Barbezieux.

La régularité des réunions annuelles de 1930 à 1941 au moins se déduit de la modification de l'équipe dirigeante et du passage des membres du bureau des fonctions subalternes à celle de président puis de président d'honneur.

Ainsi en 1938 la composition du bureau fait apparaître les promotions intervenues depuis 1931 dans ce second tableau que je reproduis en entier à défaut d'avoir trouvé des traces de l'activité des réunions en dehors du probable et inévitable banquet avec discours, et d'achats de livres pour la distribution annuelle des prix toujours fixée 2 à 3 jours avant le 14 juillet.

BUREAU

Présidents d'Honneur :

M. MAURICE GUÉRIVE, avocat à Barbezieux.
M. JEAN LANDRY, avocat à Barbezieux.
M. BRILLANT, Principal du Collège.
M. CREYX Maurice, Professeur à la Faculté de Médecine de Pordeaux.

M. le Général de Division THOMAS, Bordeaux.

Vice-Présidents :

M. LÉONIDE GUICHARD, professeur au Collège.
Mademoiselle Suzanne TERAI, à Barbezieux.

Secrétaire

M. ACHILLE BOUTIN, à Barbezieux.

Trésorier :

M. GEORGES VERDEAU, industriel à Plaisance.

Administrateur :

. JOULIE, surveillant général au Collège.

Membres du Conseil d'Administration :

Mademoiselle Denise BISSON, à Barbezieux.
M. Le Docteur PILLET, à Baignes.
M. Daniel BLONDET, Maire de Barret.

Il y eut même une ou deux assemblées générales entre 1939 et 1941 puisque la composition du bureau avait changé comme je l'ai relevé en 1942 :

BUREAU

Présidents d'Honneur :

M. Maurice Guérive, Avocat à Barbezieux.
M. Jean Landry, Avocat à Barbezieux.
M. Creyx, Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux.
M. le Général de Division Thomas à Bordeaux.
M. Gourraud, Principal du Collège.

Président :

M. Guichard Léonide, ancien Professeur du Collège.

Vice-Présidents :

Mlle Suzanne Terai, à Barbezieux.
M. Jaulin, Maire de Deviat.

Secrétaire : M. Boutin Achille, à Barbezieux.

Administrateur : M. Joulie, Surveillant Général au Collège.

Membres du Conseil d'Administration :

M. le Docteur Pillet, à Baignes.
M. Daniel Blondet, Maire de Barret.

M. Guichard

Puis je n'ai pas trouvé de document dans la période allant de 1943 à 1959 ni même pu recueillir de témoignages utiles. Je sais seulement que M. Joulie a assuré son rôle d'administrateur puisqu'ayant adhéré (ou sans doute été inscrit d'office) j'ai assisté à deux ou trois réunions autour de 1950 où nous étions très peu nombreux. Je sais aussi que le dernier président a été Jean Pauquet, pharmacien à Barbezieux, qui devait devenir maire de cette ville et conseiller général, mais qu'hélas je ne peux interroger puisqu'il nous a quitté en février 1998. Le faible nombre d'anciens assistant aux réunions peut expliquer la mise en sommeil de l'amicale pendant quelques années.

À la rentrée scolaire d'octobre 1958 était arrivé à la direction de notre collège devenu en 1956 lycée nationalisé mixte classique et moderne englobant les E.P.S., un principal M. Desmeuzes qui allait donner à cet établissement un élan nouveau et laisser par la suite un souvenir inoubliable dans la mémoire de ceux qui l'ont côtoyé, professeurs, administratifs, élèves et anciens élèves et généralement les participants des différentes associations péri- et post-scolaires.

C'est ainsi que M. Desmeuzes a pressenti un certain nombre d'anciens élèves et les a réunis le 24 avril 1959 en leur répartissant des tâches diverses dans le but de faire renaître l'association et de la fusionner avec l'amicale des anciens et anciennes élèves des E.P.S. garçons et filles, ces dernières ayant encore des bâtiments scolaires séparés, rue Trarieux.

Un comité provisoire a été constitué comprenant :

Président de droit : le principal M. Desmeuzes

Président : M. Sautereau

Vice-présidents : M. Bordes, le docteur Jaulin

Conseiller technique : M. Joulie

Secrétaire général : M. Gilard, adjoint : Mme Perrin

Trésorier : M. Ciraud, adjoint : Mme Daveau

Membres : Mesdames Bordes, Bordier, Gendre, Roy, Messieurs Barraud, Brisson, Turpin, J. Venthenat, T. Blanlœil, R. Boisnier, J. Briand

La première tâche était d'alimenter une trésorerie inexistante. À cet effet, M. Desmeuzes a organisé avec les élèves et les enseignants un tournoi de sixtes sur le terrain de sport le 21 juin 1959 qui connut un réel succès et le profit des entrées, de la buvette et de la loterie fut versé à notre trésorier, M. Ciraud, homme par ailleurs d'une gentillesse et d'une élégance parfaites et aussi d'une compétence et d'une intégrité évidentes : on ne pouvait pas mieux choisir, c'était le percepteur de Barbezieux.

La constitution d'un fichier a donné lieu à de multiples réunions où le comité faisait appel à tous ceux qui pouvaient permettre de connaître les nouvelles adresses des anciens et anciennes élèves dont nous avions heureusement tous les noms parce que nous avions à notre entière disposition les archives des établissements qui avaient été conservées et classées.

Enfin des statuts ont été élaborés puis discutés et mis aux voix lors de l'assemblée générale constitutive du 18 octobre 1959 – ces statuts dont j'ai dit

plus haut qu'ils avaient été régulièrement déposés et dont nous avons fait récemment une nouvelle mouture.

Le bureau et le conseil d'administration ont été élus par un vote à bulletins secrets (légalisme oblige) des 61 personnes présentes à l'assemblée générale. Fait rare, il n'y eut aucun bulletin blanc ou nul. Je ne donnerai pas le détail des voix obtenues par les élus.

Le bureau issu de ce scrutin fut ainsi composé :

Président de droit avec voix consultative : M. Desmeuzes

Président actif : M. Sautereau

Vice-présidents : Mme Bordier, M. Bordes

Secrétaire général : M. Gilard, adjoint M. Barraud

Trésorier : M. Ciraud, adjoint Mme Daveau

Membres : MM. Jaulin, Thomas, Joulie

M. Pauquet était président d'honneur de droit. À titre exceptionnel M. Henri Fauconnier, présent à l'assemblée générale était nommé président d'honneur.

M. Robert Boisnier, M. Henri Fauconnier, M. et Mme Sautereau, M. l'inspecteur d'académie

Un banquet coprésidé par M. l'Inspecteur d'académie et M. Menanteau, conseiller général et maire de Barbezieux clôtura cette journée. Quant aux discours, le sommaire figure au registre dont j'avais commencé la tenue.

Comment l'amicale remise en selle en 1959 a-t-elle fonctionné dans les années qui suivirent ? Il suffit de se référer à ce registre dont je viens de parler où sont consignés les résumés des réunions de bureau (ou de comité) et des assemblées générales. De même des bulletins ont été rédigés et envoyés à tous les adhérents en même temps que la convocation aux réunions annuelles. Notons l'amabilité

de l'imprimerie Venthenat qui omettait d'envoyer la facture. Nous avons remercié M. Georges Venthenat en le déclarant membre bienfaiteur d'honneur.

Il nous reste ce registre arrêté avant la ou les dernières réunions. Je vais en résumer l'essentiel.

Les réunions de comité préparaient comme nous le faisons actuellement les réunions annuelles et fixaient les tâches de chacun.

À ces réunions (ou assemblées générales) coprésidées par le chef d'établissement toujours présent pour nous accueillir et le président en exercice, le secrétaire faisait le rapport moral et le trésorier le rapport financier – banal mais effectivement fait et transcrit. On discutait des sujets mis à l'ordre du jour. L'usage encore traditionaliste exigeait un discours ; ainsi le 26 juin 1960, j'ai noté celui de M. Bordes évoquant Chardonne et le penchant littéraire et même poétique de professeurs de ses jeunes années, M. Léonide Guichard, professeur de mathématiques et M. Louis Fournier, professeur de sciences physiques.

Traditionnellement aussi, nous invitions l'Inspecteur d'académie qui venait, parfois restait au banquet et en tout cas nous faisait un discours. Le banquet s'est fait soit au réfectoire du lycée soit à la salle du château.

Mme X, M. Menanteau maire, Mme Daveau, M. Desmeuzes principal, M. Thomas

En 1960, j'ai noté une fête sportive clôturant la réunion, en 1962 et 1963 un rallye automobile préparé par M. Bordes mais précédant la réunion et le banquet – prudence oblige ! En 1965 j'ai projeté un film réalisé sur la guerre 1914-1918 à ma manière très artisanale.

Le renouvellement du bureau et du conseil d'administration prévu par les statuts tous les deux ans a donné lieu à une rotation des fonctions.

M. Bordes

Ainsi en 1961, M. Bordes remplaça M. Sautereau comme président et M. Maillet devint secrétaire avec comme adjoints MM. Joulie et Lemaigre.

En 1963, m'échoit la charge de présider l'association. Mme Perrin est vice-présidente, M. Maillet reste secrétaire avec comme adjoint Mme Joulie-Delaplace.

M. Gilard

M. Hélain Henri, M. Morillon René, M. Gilard

En 1964 nous acceptons l'initiative d'un groupe d'organiser la réunion annuelle en la limitant à ceux d'entre les deux guerres. Ce fut un succès mais nous le payons en 1965 et 1966 par l'absence de la plupart de ceux à qui notre fichier avait permis cette réunion restreinte et de certains autres adhérents qui n'avaient pas compris pourquoi ils n'avaient pas été invités.

Vainement ai-je essayé de démissionner au terme de mon mandat de deux ans lors de 2 réunions à l'assistance très clairsemée.

M. Desmeuzes avait été remplacé par M. Deweulf. Je dois, peut-être à titre de consolation, à ce nouveau principal d'une distinction et d'une courtoisie parfaites d'avoir présidé la distribution des prix de 1966, l'avant-dernière, celle de 1967, la

dernière donc, l'étant par mon ami Jean Pauquet devenu maire de la ville de Barbezieux et comme dit précédemment président d'honneur de l'association.

À partir de 1967, j'avais fixé mon cabinet d'avocat à Angoulême et j'avais été élu bâtonnier de l'ordre des avocats de la Charente, puis en 1972 je devenais magistrat à Limoges. Pardonnez-moi cette parenthèse personnelle qui explique en partie l'inaction du président que j'étais resté malgré mes tentatives pour imposer un remplaçant. Mais le plus démobilisateur devait survenir en 1968 avec cette sorte de révolution qui fit souffler sur les habitudes traditionnelles un vent égal aux typhons des mers australes. Plus de distribution des prix, plus d'associations ringardes.

Voilà pourquoi, dans l'indifférence générale, souvent absent de Barbezieux en raison de mes obligations professionnelles, j'ai laissé passer le temps.

Mais je savais qu'un jour la génération suivante reprendrait le flambeau tant il est vrai qu'en avançant dans la vie, tôt ou tard, on éprouve le besoin de se pencher sur ses jeunes années et, quoiqu'on ait voulu réformer, personne n'a trouvé de nouvelles solutions pour remonter le temps.

À ma très grande satisfaction, au début des années 80, de jeunes anciens et anciennes, avec la complicité agissante du chef d'établissement d'alors, M. Biot, ont fait revivre l'association, et c'est très bien ainsi.

Je forme des vœux pour que dans le nouveau millénaire qui va commencer soit perpétuée la mémoire de ceux qui se sont succédé et ont fait le lycée actuel, chefs d'établissement, enseignants, personnel administratif et élèves. Il faut que vive et survive notre association amicale seule à posséder pouvoir et vocation à tisser entre les générations un lien ininterrompu.

Francis Gilard

LE FLAMBEAU A DONC ÉTÉ REPRIS !

Après quelque quinze années de sommeil, l'amicale se réveille à la rentrée 1981-1982. Les réunions se succèdent, nombreuses, studieuses ! Car cela ne s'avère pas facile de retrouver les adresses des anciens élèves ! et un énorme travail de recherche, sous la houlette du dynamique proviseur M. Biot, est effectué à partir de vieux fichiers.

Des centaines de lettres sont envoyées et cela porte ses fruits puisque le 27 mars 1982, plus de 350 personnes, de plusieurs générations se retrouvent dans les locaux du lycée. Le buffet froid, servi par les élèves « du moment » est apprécié par tous et on danse jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le comité de l'amicale est le suivant :
Présidents d'honneur : MM. Bordes, Gilard, Pauquet
Président de droit : M. Biot
Présidente : Mme Venthenat
Vice-présidents : Mme Joulie, Mme Bui-Quôc, M. Bredon
Secrétaires : Mme Maillet, Mme Garde
Trésoriers : M. Meuraillon, M. Vernine, Mme Roussillon
Membres : M. Barraud, Mme Boucherie, Mme Nau, Mme Delahaye, M. Michelon, M. Nivet, Mme Pinaud

L'année suivante, le 20 mars 1983, après la visite du lycée un déjeuner campagnard rassemble les amicalistes au logis de Plaisance où chacun peut découvrir les photos de classe exposées dans la salle des alambics.

Le 17 mars 1984, l'amicale aidée par les responsables du lycée, prépare une manifestation tout à fait exceptionnelle, pour fêter à la fois le centenaire du lycée et son baptême. L'établissement devint « Lycée Élie-Vinet ».

De nombreuses personnalités assistent à cet événement : M. Lalande sous-préfet de Cognac, M. Vilette député de circonscription, M. Pauquet maire de Barbezieux, M. Bobe conseil général, M. Pierre représentant l'inspecteur d'académie, M. Audran inspecteur départementale du temps libre de la jeunesse et des sports. Sont présents également les autorités civiles, militaires et religieuses de la ville, des notabilités du canton, du Sud-Charente et de toute la région, les directeurs et directrices des différents établissements scolaires.

M. Pierre Grimal, ancien élève, devenu un des noms les plus éminents du monde culturel français, professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut, fait une conférence passionnante devant une assemblée de plus de deux cents personnes. Le sujet est « La place et le rôle de la culture classique dans le monde moderne ».

Après ce régal intellectuel, la soirée se termine par un succulent repas dansant à Plaisance.

Le 27 avril 1985, une rencontre plus modeste se déroule au lycée en présence du nouveau proviseur M. Peltier. Agapes au réfectoire, danse, l'ambiance est joyeuse !

L'année suivante, le 27 mars 1986, pas de festivités pour les amicalistes, mais une réunion de travail et de mise au point. On s'interroge sur l'avenir de l'association, des idées sont émises pour améliorer la participation des anciens élèves. Madame Venthenat, présidente, cède sa place à Mme Bui-Quôc.

Le bureau reste inchangé, excepté l'entrée de M. M. Bouyat qui devient le troisième vice-président.

Le 28 mars 1987, retour au lycée. M. Peltier, proviseur, qui préside l'assemblée générale remercie l'amicale de sa subvention pour l'organisation d'un voyage scolaire en Espagne et de son cadeau à l'équipe féminine de basket (maillots) étant allée jusqu'en finale académique.

Un délicieux repas, préparé par M. Saintony, chef cuisinier du lycée est pris aux réfectoires. À mi-repas, on récompense les gagnants du concours du temps retrouvé à savoir les amicalistes qui ont amené le plus grand nombre de leurs copains de promotion.

Le 19 mars 1988, rencontre au lycée. M. Couturier, nouveau proviseur, devient président de droit et un membre très actif et très intégré. M. Jean Rigou est élu secrétaire.

Au cours du repas sont distribuées des copies d'examen authentiques. Les amicalistes à chaque table doivent travailler ensemble et répondre aux questions très éclectiques. Nos deux proviseurs, coude à coude (M. Peltier ayant accepté aimablement de participer à notre manifestation) planchent avec sérieux sur les questions préparées et corrigées par M. Bordes qui reprend vite ses réflexes d'ancien professeur !

Le 23 avril 1989, le bureau ayant décidé de diversifier les rencontres en ne restant à Barbezieux que tous les deux ans, organise un rallye touristique dans la campagne charentaise. L'organisateur, M. Bordes fait découvrir aux amicalistes certaines merveilles de notre art roman, dont l'église de Conzac. L'escapade se termine à Aubeterre, comme d'habitude, autour d'une bonne table !

Suivant le principe d'alternance adopté, le 31 mars 1990, l'amicale se réunit au lycée. Au cours de l'assemblée générale un chèque de 5 000 F est remis à Mme Desselle, professeur de gymnastique en vue d'achat de matériel, le gymnase ayant été complètement détruit pas un incendie, le 4 mars 1990. Au cours du dîner un radio-crochet est organisé : quatuor, soliste, conteur sont bien applaudis ! La prestation de M. Couturier, proviseur, comme choriste dans la chorale du bureau de l'amicale est très apprécié.

Nouvelle balade le 28 avril 1991 avec la visite de la Roche-Courbon et la croisière fluviale de Saint-Savinien à Saintes sur le bateau Bernard-Polissy où est pris le repas. Tous admirent le paysage qu'offre la Charente et en particulier Mme Callet, nouveau proviseur qui apprécie cette journée conviviale. M. Michelon, parrain du jour retrouve ses condisciples.

Les amicalistes prennent goût à la promenade puisque le 5 avril 1992 ils partent passer la journée à Poitiers pour une passionnante visite du Futuroscope.

Le 20 mars 1993, retour à la maison mère après deux ans d'école buissonnière ! Mme Mertz, la nouvelle marraine réunit ses camarades de l'E.P.S. et du lycée.

Mme Callet fait visiter les nouvelles installations du lycée et après l'assemblée générale, M. P. Menanteau, général de l'armée de l'air, préside à l'inauguration de l'inscription des noms de deux anciens élèves sur la plaque des morts au champ d'honneur de la guerre d'Algérie : le capitaine J. Souil et le sergent C. Girard, tous les deux pilotes de l'aviation.

La soirée se termine par un repas servi dans le nouveau réfectoire transformé en self-service.

En 1994, l'association compte 222 adhérents dont cent se retrouvent le 30 avril à Barbezieux au cours d'une journée bien remplie : visite du lycée, assemblée générale au château en présence de M. le maire J.-C. Cheisson, repas dansant. Le parrain du jour J.-J. Bourdarias rassemble un grand nombre de ses copains de promotion.

1995, notre dévoué secrétaire comptable nous informe que l'amicale compte 247 adhérents. Un nouveau proviseur, M. Deurveilher devient président de droit ; ancien professeur d'art plastique, il a la gentillesse de décorer la couverture du bulletin n° 12. Mme Bardon est la marraine dynamique de cette journée du 29 avril où nous partons à la découverte de Cognac, avec les visites du château Otard et de la verrerie Saint-Gobain. La mini-croisière fluviale sur la Charente permet d'admirer des paysages pleins de douceur.

Avec ses 253 adhérents l'association va bien. Le travail de recrutement des parrains et marraines portent ses fruits. Le 11 mai 1996, c'est L. Desmeuzes qui

réunit ses camarades des années 60-61. Visite du lycée, rallye pédestre dans la ville, repas à Plaisance : c'est encore une journée bien sympathique !

Le 26 avril 1997, les amicalistes prennent un grand intérêt aux visites des moulins restaurés de Menet et de Chabrol dans la vallée du Bandiat et de la Tardoise. L'atelier musée des tisserands de Varaignes avec la fabrication des charentaises les replonge dans le passé. « Cette escapade touristico-pédago-éducative » est une réussite.

1998. M. Gémot, devient le nouveau proviseur du lycée et du même coup le président de droit de l'amicale. Trois marraines et un parrain (Mmes Roussillon, Turpin, Bui-Quôc, M. Meuraillon) lancent un avis de recherche pour leurs copains des années 60. Le 16 mai, c'est une nouvelle rencontre avec la visite du nouveau bâtiment du lycée, la projection par M. Gilard de films sonorisés sur les activités du lycée et des anciens élèves dans les années 1960 à 1964. Après l'assemblée générale, la soirée se termine gaiement par un repas à Plaisance.

17 avril 1999. L'amicale organise une promenade croisière sur le bateau « Ville de Bordeaux » qui l'amène à Blaye. Malgré un temps exécrable l'ambiance est chaleureuse et chacun se montre stoïque devant les intempéries !

Et l'association des anciens et anciennes élèves du lycée de Barbezieux franchit le cap de l'an 2000 !

Elle décide de marquer cet événement en éditant un fascicule retraçant la vie de son lycée et de notre association.

Avec ses 250 adhérents elle espère vivre encore longtemps afin de poursuivre sa marche sur le chemin de l'amitié.

Comité de l'amicale, 1999

Présidents d'honneur : M. Gilard, Mme Venthenat
Président de droit : M. Gémot
Présidente : Mme Bui-Quôc
Vice-présidents : Mme Joulie, MM. Bredon, Bouyat
Secrétaires : Mme Maillet, M. Rigou
Trésoriers : MM. Meuraillon, Vernine, Roussillon
Membres : Mme Bardon, M. Baronnet, M. Marias, Mme Mertz, M. Nivet, M. Bourdarias, Mme Turpin

1897 Blanc Roger, de Châteauneuf
Bertin Ernest, de Barbezieux
Fauconnier Henri, de Barbezieux
1898 Guérive Maurice, de Lagarde-sur-le-Né
Ardouin Joseph, de La Roche-Chalais
Praud Albert, de Barbezieux
1899 Girard René, de Saint-Palais-sur-le-Né
Vallet Maurice, d'Archiac
Daudin Albert, de Bécheresse
Crépin Pierre, de Chalais
1900 Heyraud Samuel, de Bordeaux
Durand Charles, de Barbezieux
1901 Donzet Alphonse, de Barbezieux
Lagarde Raoul, de Saint-Bonnet
Boutelleau Jacques, de Limoges
1902 Bonneau Adrien, de Saint-Palais
Lauriol François, de Ribérac
Rosier Roger, de Sérignac
1903 Arbitre Paul, de Barbezieux
Chastellier René, de Jonzac
Bernard Simon, de Péreuil
1904 Giraud Marcel, de Bouteville
Heyraud Jean, de Marennes
Férigaud Gaston, de Saint-Yrieix
Feniou André, de Beauvais-sur-Matha
1905 Mauget René, de Champagnac
Desse Dominique, de Brossac
1906 Boucherie Louis, de Saint-Vallier
Petit Armand, de Rochefort
1907 Aufaure Georges, de Baignes
Gay Gaston, de Biard
1908 Bordes Gaston, de Chalais
Courteneuve Jacques, de Saint-Claud
Favier André, de Sainte-Marie-de-Chalais
1909 Meslier Charles, de Barbezieux
Dumontet Yves, de Barbezieux
1910 Rollinat Louis, de Saintes
Godart Henri, de Chalais
1911 Grellier Abel, de Bonneuil
Labrousse Ernest, de Barbezieux
1912 Magrenon Étienne, de Passirac
1913 Orlianges Édouard, de Limoges

1914 Tesseraud Daniel, de Barbezieux
Vion René, de Barret
1915 Moreau Robert, de Cressac
1916 Pillet Pierre, de Barbezieux
1918 Landry Jean, de Barbezieux
1919 Petit Georges, de Saint-Gervais
1920 Repelin Louis, de Marseille
1921 Landry Maurice, de Barbezieux
1922 Pourrouquet Albert, de Barbezieux
1923 Boutin Robert, de Barbezieux
1924 Reaud Emmanuel, de Saint-Maigrin
1925 Champion Marcel, de Barbezieux
1927 Joyeux Henri, de Brossac
Perrochon Maurice, de Jonzac
1928 Chacun Roger, de Sétif
1929 Marias Raoul, d'Oriolles
Phélippaud Yves, de Lignières-Sonneville
1930 Beaurin Robert, de Barbezieux
Servant Jacques, de Barbezieux
1932 Terai Suzanne, de Barbezieux
1933 Berthon Maurice, de Barbezieux
Bisson Denise, de Saint-Nazaire
Bordes Boris, de Brossac
1934 Beyrière Raymonde, de Barbezieux
Moulinard Jean, de Baignes
1935 Fontaine François, de Barbezieux
1936 Reaud Paul, de Saint-Maigrin
1937 Delétoile Henriette, de Barbezieux
Moreau Jean, de Barbezieux
1938 Baraud Jacques, de Cognac
Bouyat Marcel, de Brillac
1939 Berrit Roger, de Lagarde-sur-le-Né
Delétoile Marie Madeleine, de Barbezieux
Pauquet Jean, de Marmande
1940 Réal Max, de Montguyon
1941 Cabillon Francine, de Rambouillet
Fournier Marc, de Barbezieux
1942 Auzanneau René, de Barbezieux
1943 Fournier Claude, de Barbezieux
Beyrière Jeanne, de Barbezieux
1944 Gilard Francis, de Barbezieux
1945 Foucaud André, de Salles-de-Barbezieux
1948 Héraud Guy, de Baignes
1949 Pineau Paul, de Baignes
1950 Rigou Robert, de Montguyon
Guitton Paul, de Baignes
1951 Verger Jean, de Barbezieux

1952 Trouvé Gilbert, de Barbezieux
1953 Cardinaud Jean-Pierre, de Barbezieux
1954 Damour Jean, de Brossac
1955 Frouard Jean-Pierre, de Magnac-sur-Touvre
1956 Lemaigre Henriette, de Barbezieux
1957 Maure Gérard, de Montmoreau
1959 Gault Michel, de Barbezieux
Guérineau Jean-Pierre, de Barbezieux
1960 Drillaud Yves, de Barbezieux
1961 Andurand Josette, de Berneuil
Texier Philippe, du Tâtre
1962 Bourgeois Alain, de Barbezieux
Carbonnel Henri, de Barbezieux
1964 Bourdarias Dominique, d'Ambleville
1965 Brillet Nicole, de Lagarde-sur-le-Né
Foucher Claude, de Barbezieux
Tilhard Jean-Louis, de Saint-Hilaire
1966 Dumousseaux Jean-François, de Barbezieux
1967 Cahn Hélène, de Barbezieux

GUERRE 1914-1918
LIVRE D'OR DU LYCÉE

Morts au champ d'honneur

Année 1914

Prodeau Auguste, de Jarnac, capitaine au 57e bataillon de chasseurs à pied.

Hardouin Joseph, de Saint-Michel-Léparon (Dordogne), capitaine au 3e régiment d'infanterie coloniale.

Glémet Maurice, de Barbezieux, soldat au 307e.

Mesnard Albert, de Malaville, soldat au 125e régiment d'infanterie.

Pinaud Gabriel, de Germignac (Charente-Maritime), soldat au 344e régiment d'infanterie.

Louette René, de Jurignac, soldat au 307e régiment d'infanterie.

Foucaud André, de Salles, sergent au 278e régiment d'infanterie.

Lavigne Gustave, de Barbezieux, sergent au 250e régiment d'infanterie.

Année 1915

Jullien André, de Barbezieux, médecin auxiliaire au 49e régiment d'artillerie.

Francillet Gaston, de Saint-Prieux, 53e bataillon de chasseurs à pied.

Bridonneau Marc, de Barbezieux, soldat au 147e régiment d'infanterie.

Séteau Paul, d'Oriolles, cavalier au 10e dragons.

Viaud Pierre, de Barbezieux, sergent au 96e régiment d'infanterie.

Milan Jules, de Condéon (Charente), soldat au 250e régiment d'infanterie.

Chevrou Aimé, de Barbezieux, caporal au 250e régiment d'infanterie.

Martin Edgard, de Malaville, soldat au 3e régiment d'infanterie coloniale.

Paillou Fernand, de Malaville, soldat au 107e régiment d'infanterie.

Denis Gabriel, caporal au 291e territorial.

Chevalier Jean, de Barbezieux, sergent-fourrier au 107e régiment d'infanterie.

Meslier Charles, de Barbezieux, soldat au 166e régiment d'infanterie.

Année 1916

Bouchelot Albert, soldat au 34e régiment d'infanterie.

Aufaure Georges, de Baignes, soldat au 127e régiment d'infanterie.

Dupuy Jean, de Touzac, sous-lieutenant au 4e génie.

Gendre René, de Touvérac, caporal au 401e régiment d'infanterie.

Girard René, de Saint-Palais-du-Né, sous-lieutenant au 338e régiment d'infanterie.

Delafaye Camille, brancardier au 63e régiment d'infanterie.

Année 1917

Gallut Jean, de Barbezieux, sous-lieutenant au 11e régiment d'infanterie.

Rogron Maurice, de Baignes, soldat au 1er régiment d'infanterie.
Blanchon Gustave, de Barbezieux, soldat au 418e régiment d'infanterie.
Gay Gaston, brigadier au 34e régiment d'artillerie.

Année 1918

Orlianges Édouard, lieutenant au 57e régiment d'infanterie.
Sarrazin René, sergent-fourrier au 66e régiment d'infanterie.
Guillard Léo, de Barbezieux, aspirant au 265e régiment d'infanterie.
Bouyer Pierre, de Chatenet, par Montlieu, sergent au 39e régiment d'infanterie.
Lagoubie Joseph, de La Roche-Chalais, chef de bataillon, commandant le 106e B.C.P.
Yvon René, de Barret, caporal au 110e régiment d'infanterie.
Rousseau Achille, de Segonzac, 307e régiment d'infanterie.
Bonjour Raoul, sergent au 307e régiment d'infanterie.
Viaud Régis, de Barbezieux, caporal-fourrier au 152e régiment d'infanterie.
Moreau Robert, de Cressac, sous-lieutenant.
Clauzy Henri, de Barbezieux, caporal au 250e régiment d'infanterie.
Salabert Pierre, de Barbezieux, sous-lieutenant au 413e régiment d'infanterie.
Mesnard Alban, de Saint-Maigrin, sapeur au 8e génie.
Dumas Edmond, de Nonac, lieutenant au 107e régiment d'infanterie.
Heyraud Jean, de Marennes, médecin-major.
Boucherie Louis, sergent au 49e régiment d'infanterie.
Guillot Georges, de Saint-Bonnet, soldat au 85e régiment d'artillerie lourde.
Jullien Jean, de Barbezieux, lieutenant au 107e régiment d'infanterie.
Lagarde Georges, de Barbezieux, spahis, torpillé en Méditerranée.
Olivier Odile, de Chillac, maréchal des logis au 112e régiment d'artillerie lourde.
Lauriol Marcel, sous-lieutenant d'artillerie.
Bonnenfant Roger, capitaine du génie, décédé des suites de la guerre.

Guerre 1939-1945

Launay Marcel, tué sur le front le 22 mai 1940.
Doublet Jean, S.T.O., décédé le 24 décembre 1944 à la suite d'épuisement et de mauvais traitements subis au camp de Buckenwald.
Turpin Robert, lieutenant au group «Vengeance et Liberté». Déporté politique par les Allemands. Décédé le 26 novembre 1944 au camp de Neuengamme.
Texier Georges, abattu par les Allemands dans la rue à Saint-Jean-d'Angély.
Chabasse Pierre, mort au combat sur le front de Royan.
Lamaronnière Jean, fusillé par les Allemands.

Guerre d'Algérie

Capitaine Souil Jacques
Sergent-pilote Girard Christian